

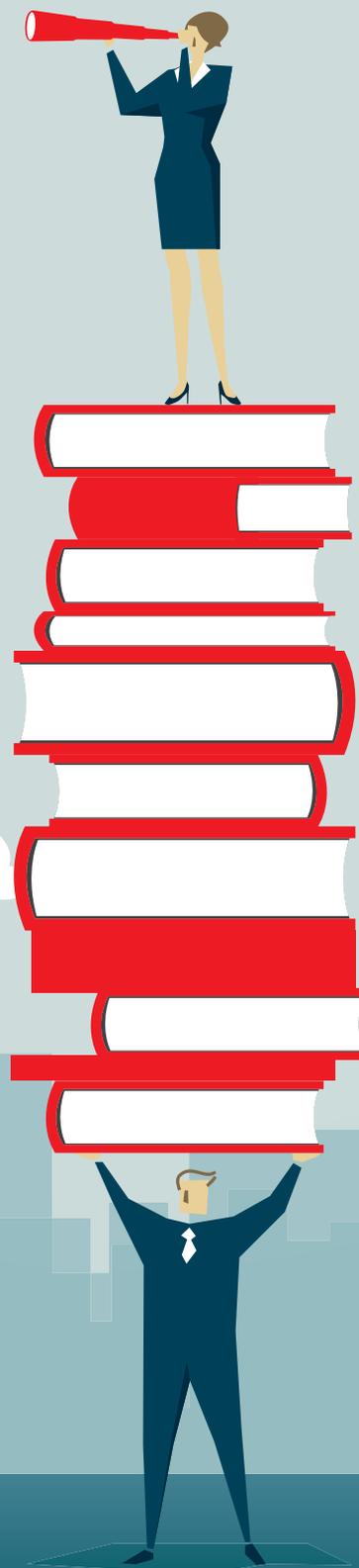
ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES

RAPPORT

2017 – 2018

D'ACTIVITÉS

—
Septembre 2018



SOMMAIRE

Rapport de la présidente	3
Mot du directeur général	9

LES COMITÉS ET DÉLÉGATIONS

Québec Édition.....	13
Projet à l'exportation dans les pays du Maghreb et en Afrique 2016-2017	22
Comité des finances	25
Comité de formation, des services aux membres et de mentorat.....	29
Comité de promotion du livre.....	31
Comité du droit	36
Comité numérique, technologie et innovation.....	39
Comité de l'édition scolaire.....	42
Banque de titres de langue française (BTLF)	44
Commission du Programme du droit de prêt public	45
Copibec.....	46
Livres Canada Books	47

LES COMMUNICATIONS

Les communications.....	49
La Journée mondiale du livre et du droit d'auteur	50
Les Prix littéraires des enseignants de français.....	52

LES PROJETS 2018-2019

L'avenir.....	54
---------------	----

ANNEXE

Le conseil d'administration 2017-2018.....	56
Les comités statutaires	57
Les autres comités et les délégations.....	58
La permanence	59



DE COPIBEC, CRÉDIT D'IMPÔT ET AUTRES BONNES NOUVELLES

Je ne peux commencer mon rapport annuel sans mentionner l'annonce de l'entente à l'amiable dans le litige opposant **Copibec** à l'Université Laval. Les administrateurs de Copibec et leurs conseillers ont effectué un travail remarquable pour préserver les droits des ayants droit. Voilà une excellente nouvelle, peut-être l'annonce de l'année dans le milieu de l'édition. Bravo aux deux parties de nous avoir épargné un long débat juridique.

Vous vous souviendrez qu'il y a un an, en assemblée générale annuelle, vous, les membres, avez demandé un changement de « posture » à vos élus et aux permanents de l'Association dans leurs rapports avec les décideurs et les décisions politiques. Cette proposition a fait l'objet d'un débat terminologique exhaustif (pour ne pas dire épique !) afin de trouver le bon adjectif (que je ne répéterai pas ici) : on peut sortir un éditeur de son bureau, mais on ne peut pas sortir le dictionnaire d'un éditeur.

Ainsi donc, vos délégués se sont livrés à un travail de **démarchage** colossal, continu et déterminé. Sans relâche, nombre de mémoires furent rédigés réclamant des augmentations de budgets ou de ressources pour l'édition québécoise et canadienne ou pour les organismes qui subventionnent les éditeurs, en répétant sans cesse les avantages d'encourager la lecture et la création et d'appuyer nos droits. Nous avons dénoncé haut et fort la pauvreté et le déclin des aides dédiées au livre ; nous n'avons pas hésité à contester l'iniquité de certaines décisions politiques.

La nouvelle **ministre de la Culture et des Communications**, madame Marie Montpetit, nous a reçus en compagnie de sa garde rapprochée. Nous avons ainsi eu l'occasion de la sensibiliser à la place qu'elle doit accorder aux éditeurs membres de l'ANEL



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

De gauche à droite :

1^{re} rangée

Johanne Guay, administratrice (Groupe Librex), Elodie Comtois, vice-présidente (Éditions Écosociété),
Nicole Saint-Jean, présidente (Guy Saint-Jean Éditeur) et Mariève Talbot, administratrice (Groupe d'édition la courte échelle)

2^e rangée

Frédéric Gauthier, administrateur (Éditions de La Pastèque), Gilles Herman, administrateur (Les éditions du Septentrion),
Arnaud Foulon, secrétaire-trésorier (Éditions Hurtubise) et Simon de Jocas, président du comité Québec Édition (Éditions Les 400 coups).
Absents de la photo, les trois administrateurs cooptés, Véronique Fontaine (Éditions André Fontaine, Fonfon et La boîte à pitons),
Antoine Tanguay (Éditions Alto) et Martin Vallières (Les Éditions CEC inc.).

au sein des différentes instances décisionnelles et consultatives du ministère et de la SODEC. Nous avons également insisté sur l'importance d'augmenter les aides à l'édition et à l'exportation du livre québécois ainsi que sur les avantages de développer une expertise en numérique pour la promotion des livres papier et numériques chez les éditeurs québécois. Le dévoilement du plan d'action de la Politique culturelle (*Partout, la culture*) ce printemps, comprenant entre autres un réinvestissement intéressant pour la SODEC, nous porte à croire que nous avons été entendus. Puisqu'il s'agit d'un plan « gouvernemental », pouvons-nous en déduire que nos politiciens ont enfin pris conscience de la valeur de la culture pour une société? Souhaitons-le. Maintenant, reste à espérer que le livre obtiendra la place qu'il mérite dans ce plan culturel, et que l'échéance électorale ne viendra pas effacer ces gains longtemps attendus.

Pour ce qui est de la révision réglementaire de la **Loi 51**, le conseil d'administration de l'ANEL a communiqué au ministère ses positions à propos du rapport Vaugeois. Cet automne, nous aurons l'occasion de les présenter au Conseil consultatif de la lecture et du livre, mandaté par le ministère de la Culture et des Communications de le guider dans ce chantier.

Depuis son arrivée en poste à la présidence et à la direction générale de la **SODEC**, madame Louise Lantagne a rencontré, à leur demande, les représentants de l'ANEL.

PHOTO
Patrick Séguin

Ces rencontres nous auront permis de discuter de plusieurs dossiers pilotés en collaboration avec la société d'État, en particulier celui de Québec Édition. Nous n'avons pas manqué non plus de lui expliquer les raisons pour lesquelles nous considérons que les sommes dédiées à l'édition ne correspondent pas au poids économique du livre au Québec, et qu'elles devraient être augmentées. Nous surveillerons les allocations de budgets de la SODEC au cours des prochaines semaines pour valider notre pouvoir de persuasion... Notons que **l'allégement au crédit d'impôt** prévu dans le Plan d'action sur le livre de la ministre Hélène David, en 2015 alors qu'elle était au MCC, est enfin entré en vigueur ce printemps. Nos très grands espoirs à ce chapitre n'ont pu se concrétiser, mais l'amélioration n'en est pas moins bienvenue. Considérant les circonstances particulières et la complexité de ce dossier, reconnaissons les efforts de la SODEC dans cette affaire. De même, après nos demandes répétées, les versements pour **l'aide à la numérisation** de la SODEC ont repris au cours des derniers mois, sans assurance cependant qu'ils soient maintenus.

En ce qui concerne le gouvernement fédéral, nous avons eu droit à la visite, dans les locaux de l'ANEL, du sous-ministre adjoint principal du ministère du **Patrimoine canadien**, Jean-Stéphane Piché, et du directeur, Marc Lemay, venus nous entendre, entre autres, sur les enjeux qui nous occupent. Patrimoine canadien peut toujours compter sur nous et nos alliés du Canada anglais, l'*Association of Canadian Publishers*, pour réclamer au ministère des Finances un réinvestissement dans le Fonds du livre du Canada, en particulier dans les programmes dédiés à l'édition. La mise en place cet hiver du **Programme de traduction des œuvres canadiennes vers l'allemand** peut être considérée comme la première action concrète pour les éditeurs canadiens en vue de la Foire du livre de Francfort en 2020, dont le Canada sera le pays invité d'honneur. Répondant aux demandes traditionnelles de l'ANEL en matière d'exportation, l'annonce de la **Stratégie d'exportation créative** du gouvernement du Canada, dévoilée en juin par la ministre Mélanie Joly, titulaire à l'époque du ministère du Patrimoine canadien, nous contente.

Dans le processus de révision de la **Loi sur le droit d'auteur**, commencé l'automne dernier, l'ANEL a été reçue devant le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie. Notre directeur général y a rappelé trois principes : l'importance de la représentation par les sociétés de gestion comme Copibec; la nécessité de circonscrire les exceptions à la loi, particulièrement celle de l'utilisation équitable à des fins d'éducation; et enfin, la lutte contre le piratage. L'excellence des relations entretenues avec nos partenaires internationaux nous a valu un appui réel de l'Union internationale des éditeurs, du Syndicat national des éditeurs (France) et de l'*Australian Publishers Association* (par comparutions, mémoires et lettres), appuis non négligeables considérant l'ampleur de ce dossier.

Parlant d'alliances, l'ANEL s'est jointe en octobre dernier à la **Coalition pour la culture et les médias**, qui regroupe une quarantaine d'organismes et d'associations du milieu culturel et médiatique canadien. Sa mission est de sensibiliser nos décideurs politiques à la nécessité de soutenir plus activement ce secteur essentiel de notre vie citoyenne. Ses nombreuses sorties et revendications autour de ce qu'on a appelé le débat sur la « **taxe Netflix** » lui ont valu l'appui du Gouvernement du Québec.

DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA, QUÉBEC LOISIRS ET AUTRES MAUVAISES NOUVELLES

L'attribution des subventions globales du **Conseil des arts du Canada** en début d'année a suscité beaucoup de remous et de « remontées de bretelles ». Nos membres ont exprimé certaines insatisfactions dans leur évaluation de ces nouveaux programmes du CAC : manque de transparence et de continuité, problèmes de communication et de clarté, absence de rétroaction écrite, menace pesant sur le sort des maisons d'édition spécialisées en essai. Le bureau de direction de votre Association a réagi avec célérité à ces difficultés. Des démarches ont été entamées afin de les atténuer ou de les résoudre : entre autres, une rencontre a eu lieu avec les hautes instances du CAC pour exprimer les doléances de nos membres et obtenir des explications.

L'hiver a aussi été marqué par l'annonce du redressement judiciaire de **France Loisirs** et la mise sous protection de la Loi sur la faillite de **Québec Loisirs**. Bien que le sort de ces deux entreprises ne soit pas encore réglé au moment de rédiger ces lignes, il est écrit dans le ciel que des éditeurs québécois et canadiens essuieront, en définitive, des pertes financières importantes en raison de ces deux situations. Ce n'est jamais une bonne nouvelle quand des éditeurs subissent des préjudices et lorsque des réseaux de vente sont menacés de disparition. Tout secondaires qu'ils soient, ces réseaux permettent une diversification de nos sources de revenus et viennent offrir un contrepoids dans un marché où on assiste à une concentration inquiétante dans la chaîne de diffusion et de distribution.

DE BIEN D'AUTRES CHOSES

Pour des détails sur les différentes activités qui ont occupé votre association au cours de la dernière année, je vous recommande de lire le rapport du directeur général ainsi que ceux des comités et des délégations dans les pages qui suivent. Vous y découvrirez l'ampleur de tout ce que les permanents de l'Association et des dizaines de vos collègues ont réalisé en cours d'année.

Mentionnons tout de même ici les succès remportés par les éditeurs sur la scène internationale grâce aux activités de **Québec Édition**, en particulier à Paris, Bruxelles et Genève, ainsi qu'au Marché de la Poésie de Paris.

Les travaux de **Canada FBM2020** – un OBNL créé par l'ANEL et l'*Association of Canadian Publishers* pour organiser la présence de l'édition canadienne à la Foire du livre de Francfort en 2020 – vont bon train. Des personnes ont été recrutées pour prêter main-forte et des sous-comités ont été formés au cours des derniers mois.

L'innovation, les **nouvelles technologies** et le numérique ont fait l'objet de longues réflexions, parfois de préoccupations menant à la constitution de projets porteurs pour l'avenir : système de gestion des métadonnées ; impression à la demande ; prêt numérique en bibliothèque scolaire ; prêt numérique en bibliothèque publique (nouveaux modèles) ; investissements numériques dans le domaine de l'éducation.

De nouvelles initiatives de **perfectionnement** pour les membres ont été testées pour mieux répondre aux besoins actuels des éditeurs.

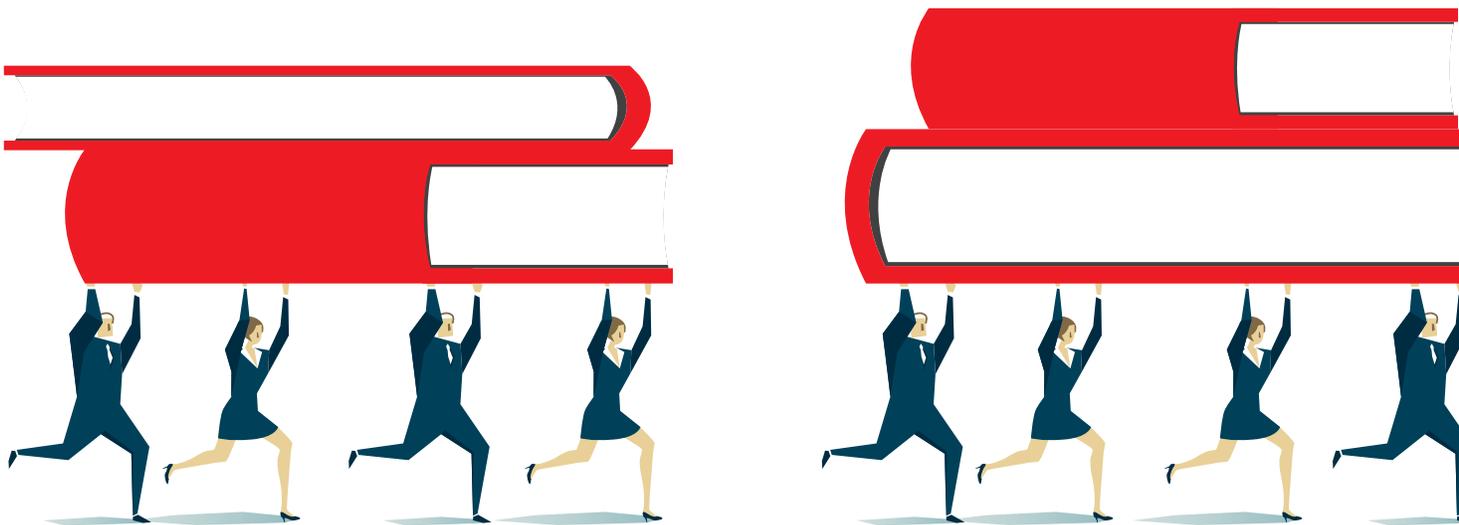
Finalement, pour faire suite aux mouvements sociaux de l'automne dernier, et après avoir été alerté de certains comportements déplacés, le conseil d'administration a créé un comité pour réfléchir à une **Politique sur le harcèlement au travail**. Cette thématique fait d'ailleurs l'objet d'un atelier au cours des activités de la matinée, en marge de notre assemblée générale.

L'ANEL dispose aujourd'hui d'une masse critique de membres représentative des genres et des tailles. **Sept nouvelles maisons** ont d'ailleurs rejoint nos rangs au cours de la dernière année (Comme des géants, Hannenorak, Septembre éditeur, Cheval d'août, Bibliothèque québécoise, les Éditions au Carré et Les Éditions du Quartz), illustrant le pouvoir d'attraction et le leadership de l'Association. À ces nouveaux membres, je souhaite officiellement la bienvenue parmi nous. Ils sauront sûrement apprécier les avantages de briser l'isolement et de faire partie d'un groupe qui fait face aux mêmes enjeux qu'eux.

L'ANEL jouit plus que jamais d'une vraie crédibilité auprès des autres acteurs du milieu du livre, des décideurs politiques et des subventionneurs, lui permettant d'avoir une force d'impact et une influence non négligeables dans notre environnement culturel.

L'Association se porte bien, à tous points de vue : ses finances sont stables. De plus, ses actifs les plus considérables, les femmes et les hommes qui s'y dévouent (et s'y démènent !), sont très présents et d'une très grande qualité. Ses **permanents**, sous le leadership incontestable du directeur général, **Richard Prieur**, font preuve de compétence et de fiabilité. Richard, mon ami, grâce à tes nombreux talents, ton intelligence fine et ton amour du livre d'ici et de ses éditeurs, tu as su mener de main de maître l'Association à travers la multitude de ses défis. Pour exprimer un avis personnel, ce fut un privilège de faire équipe avec toi au cours des quatre dernières années durant lesquelles la confiance, le respect et le soutien n'ont jamais fait défaut.

Les **bénévoles de l'ANEL** (les éditeurs délégués, les membres des comités et du conseil d'administration) sont motivés, constructifs, passionnés, innovateurs et enthousiastes. Je tiens à souligner en particulier l'engagement exceptionnel de chacun des **membres du conseil d'administration** que j'ai présidé cette année. Chacun d'eux assume une ou plusieurs responsabilités associatives en plus de tenir sa place au conseil. Ils ont présidé un comité : Élodie (vice-présidente et Promotion); Arnaud (trésorier et Finances); Simon (Québec Édition); Johanne (Droit); Mariève (Formation); Véronique (Numérique, technologie et innovation); Martin (Édition scolaire). Ils président une autre association liée au livre : Simon, la BTLF; Frédéric, Livres Canada Books; Gilles, Copibec. Antoine siège au comité « *Branding* » de Canada FBM2020. Je vous remercie tous pour le sérieux avec lequel vous avez abordé vos responsabilités et pour votre engagement à défendre notre profession et à porter des dossiers qui servent la collectivité.



DE L'AVENIR...

- 1) Profitant d'un début de volonté politique, nous devons continuer d'encourager ceux qui nous dirigent à mettre la lecture et le livre d'ici au cœur de leurs politiques gouvernementales, afin de contribuer à l'amélioration de la vie citoyenne.
- 2) Nous devons nous assurer que les aides octroyées à la culture et au livre seront récurrentes et suffisantes pour permettre un développement robuste de l'édition d'ici.
- 3) La révision de la Loi sur le droit d'auteur devra permettre de rétablir l'équilibre entre les droits des usagers et ceux des ayants droit, et de réparer les dommages que la dernière mouture a causés.
- 4) Nous devons nous armer de courage et de solidarité pour résister à une concentration ou un monopole du marché, afin que nos livres circulent librement et sans entraves partout où ils le doivent, de façon efficace et efficiente. Que les livres proviennent de sources locales ou internationales, le sort de notre culture ne doit pas être confié à des mains étrangères.
- 5) Le numérique devra devenir une « occasion » plutôt qu'un « obstacle » pour les éditeurs, dans tous les aspects de la production, de la commercialisation, de la découvrabilité, pour tous les genres de livres, et en particulier en éducation.
- 6) La liberté de transiger avec les auteurs devra être préservée. Cela passe, entre autres, par la reconnaissance du rôle et de l'apport créatif de l'éditeur, qui ne se limite pas à celui de diffuseur. Mais cela implique également une responsabilité envers les auteurs, qui doivent pouvoir compter sur des pratiques exemplaires de la part des éditeurs.

Je termine mon deuxième et dernier mandat à titre de présidente de cette association avec beaucoup de bonheur : j'ai eu la chance de côtoyer des femmes et des hommes de cœur, passionnés et mus, comme moi, par l'intention de travailler à l'amélioration de la collectivité. De plus, je constate que les rangs grossissent, que les volontaires lèvent la main, qu'une relève dynamique et engagée se manifeste, soutenue par une équipe de permanents très professionnels. Cela augure très bien de la suite des choses. Beaucoup de changements ont eu lieu dans la dernière année : l'acquisition de Prologue par Renaud-Bray, deux nouveaux ministres de la Culture à Québec et à Ottawa, un renouveau à la tête de la BTLF, du Salon du livre de Montréal, de la SODEC et de BAnQ. Les élections provinciales de cet automne augurent elles aussi d'un vent de changement, et je n'oublie pas l'échéance électorale au niveau fédéral l'année prochaine qui peut encore nous réserver des surprises. En agissant ensemble, comme nous savons si bien le faire, nous serons assurément en mesure d'y faire face et de bien saisir toutes les possibilités qui se présenteront à nous.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez témoignée au cours de ces dernières années et pour le respect dans lequel nos nombreux échanges et débats se sont déroulés, démontrant la maturité de notre association. J'aime l'ANEL et j'ai foi en notre Association.

Vous pourrez toujours compter sur moi...

La présidente,

NICOLE SAINT-JEAN
Guy Saint-Jean Éditeur



RETOUR SUR L'ANNÉE 2017-2018

En commanditant cette année une étude de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, l'ANEL ne s'attendait pas à beaucoup de surprises sur l'état de santé de notre industrie. Et pourtant, à la lecture de quelques données préliminaires, on constate qu'au chapitre des ventes de livres neufs, la dégringolade des dernières années semble avoir été freinée. Les gains sont minimes, mais ils sont au moins significatifs. Les ventes passant de 604,9 millions en 2016 à 620,3 millions en 2017, on peut parler de légère reprise, soit une maigre augmentation de 2,6 %. Bien sûr, ces chiffres de ventes ne se limitent pas uniquement aux livres d'ici, mais de l'avis de plusieurs observateurs (les libraires, la BTLF), la part des éditeurs d'ici est en croissance et avoisinerait même 50 %.

L'étude commandée par l'ANEL offre quelques autres données intéressantes. Ainsi, en ce qui concerne les aides gouvernementales aux éditeurs québécois, on remarque que si les aides en provenance de la SODEC sont en baisse, passant de 2 933 586 \$ en 2014-2015 à 2 483 093 \$ en 2016-2017, tout comme celles provenant du Conseil des arts du Canada, qui sont passées de 5 135 410 \$ (2014-2015) à 4 786 149 \$ (2016-2017), les aides provenant du Fonds du livre du Canada se maintiennent plus ou moins, passant de 16 685 629 \$ à 16 513 501 \$ pour les mêmes années. Mais partout, on enregistre des baisses alors que nos performances sur le marché domestique et à l'international sont en progression.

Enfin, cette brève étude démontre qu'au chapitre de l'emploi en culture, les presque 3000 travailleurs engagés dans la production de livres au Québec représentent 28,3 % de la main-d'œuvre totale en ce domaine au Canada. En matière de PIB, cela représente 184 207 000 \$, soit 24,1 % du total canadien. Nous analyserons plus sérieusement ces données dans les mois à venir, les comparerons avec les données recensées par le Fonds du livre du Canada et d'autres organismes subventionnaires et les partagerons avec les membres, mais il reste que nous souffrons encore d'une incroyable carence en matière de données précises sur l'industrie du livre et sur l'édition. Espérons que des initiatives comme celle de l'ANEL en cette matière, soit chercher à mieux comprendre notre industrie, amèneront nos élus politiques et leurs représentants dans la

fonction publique à réfléchir plus sérieusement aux enjeux de données sur le marché, des outils indispensables pour nous permettre à tous d'être plus productifs et rentables.

DES RÉALISATIONS

La santé financière de l'Association est bonne. Une gestion serrée des dépenses nous aura permis de clore l'année 2017-2018 avec un léger surplus. Les revenus de cotisation se maintiennent et le nombre d'adhérents est en croissance. Il nous reste encore quelques maisons d'édition prestigieuses à convaincre de rejoindre l'ANEL et pour ce faire, la permanence de l'Association redoublera d'efforts. Mais la meilleure façon d'attirer de nouveaux membres ne consiste-t-elle pas à faire état de nos succès, de la qualité des services fournis aux membres, du travail remarquable de nos comités composés de bénévoles œuvrant au sein des maisons d'édition membres? Qu'il s'agisse du comité de promotion du livre ou du comité de l'édition scolaire, du comité de formation (services aux membres et mentorat) ou du comité numérique (innovation et technologie), du comité du droit ou de Québec Édition, ou encore des délégations à Copibec, à la BTLF, à la Commission du droit du prêt public, à Livres Canada Books, au Comité pour l'évaluation et l'approbation du matériel didactique en format numérique, au Comité-conseil sur l'évaluation des ressources didactiques (CCERD) ou au Comité consultatif sur la liste Trillium, toutes celles et tous ceux qui font partie de ces groupes et qui consacrent des heures et des heures aux réflexions et aux travaux contribuent au rayonnement de l'ANEL et à ses succès publics.

Vous constaterez à la lecture du mot de la présidente et de ceux des permanents et présidents de comités ou délégués que nous avons su ces derniers mois revendiquer une plus grande place pour les éditeurs de livres dans les lieux de décision de l'industrie; de plus grandes ressources pour mener à bien notre travail; et une meilleure compréhension des enjeux de la profession d'éditeur. Nous avons également convaincu des sociétés comme le Conseil des arts du Canada de la justesse de notre mission et ainsi obtenu une subvention historique pour le fonctionnement de l'ANEL et la poursuite de nos activités.

DES ENJEUX

En matière d'enjeux, les prochains mois, voire les prochaines années nous en présenteront plusieurs. Pensons à la réalisation du Plan gouvernemental en matière de culture et aux pièges que ce plan peut présenter pour notre profession; au prochain rendez-vous électoral au Québec et à la compréhension des politiciennes et politiciens des défis propres au monde du livre et de la lecture; aux risques induits par la concentration d'entreprises et les monopoles; aux mouvements dans la distribution et la diffusion du livre au Québec, au travail à poursuivre à l'international avec l'échéance de la Foire du livre de Francfort 2020 ou à l'impression à la demande; à la menace que font peser sur les producteurs de contenus didactiques les nouveaux joueurs de la technologie et les producteurs de mirages numériques; aux changements de programmes et de missions au sein des organismes subventionnaires; aux modes éphémères dans les plans gouvernementaux; et surtout, ne les oublions pas, à l'éternel combat pour le droit d'auteur et à la juste rémunération des ayants droit, en particulier les écrivaines et écrivains, ainsi que les éditeurs et éditrices.

Nous serons en mesure de relever ces défis et de contrer des opérations porteuses de risques pour notre profession et ultimement pour notre littérature, car nous pouvons compter sur des ressources solides à l'interne, autant au sein des comités que de la permanence. Notre présidente des quatre dernières années, Nicole Saint-Jean, cédera sa place le 13 septembre. Je la remercie très chaleureusement pour son riche engagement à l'ANEL, sa dévotion à la profession, sa grande, très grande disponibilité et son amitié. Comme présidente sortante, elle nous accompagnera encore au conseil d'administration et épaulera solidement celui ou celle qui lui succédera. Je remercie également les membres du conseil pour leur dévouement ; les membres du bureau de direction, Elodie, Arnaud et Simon ; les administrateurs Johanne, Frédéric, Gilles, Mariève, Martin, Véronique et Antoine. En plus de faire profiter le conseil de leurs connaissances, elles et ils ont tous présidé des comités et délégations de l'ANEL ou participé activement à ceux-ci.

Je remercie mes collaborateurs de tous les jours au bureau de l'ANEL, à commencer par la directrice générale adjointe et directrice à l'international (Québec Édition), Karine Vachon, dont les connaissances en littérature et en exportation sont, et seront longtemps encore, de très précieux atouts pour notre Association, puis Audrey, Éveline, Ginette, Hélène, Morgane, Sabine et Sylvie qui, de la promotion à la communication, en passant par le droit d'auteur, le numérique, l'édition scolaire, l'exportation et les chiffres, assurent le succès de nos entreprises. Je tiens à saluer Hernando Naranjo qui, après sept années comme contrôleur de l'ANEL, nous a quittés en février dernier et j'accueille avec joie sa successeuse, Sophie Morin, qui en très peu de temps a su s'intégrer à une équipe déjà soudée.

Je salue les collègues de la SODEC, du Fonds du livre du Canada, du Conseil des arts du Canada, des différents ministères, de la Ville de Montréal, des associations sœurs et leurs directions, sans oublier ceux qui ont quitté le milieu ou accepté de nouveaux défis comme Louis Dubé, Arash Mohtashami-Maali, Francis Farley-Chevrier ou Francine Bois.

Enfin merci à tous les membres éditeurs et au personnel de ces maisons fantastiques, ces merveilleux amis qui depuis huit ans me confient la direction de leur association. Ma reconnaissance pour la confiance que vous me témoignez n'a pas de limites.

Le directeur général,

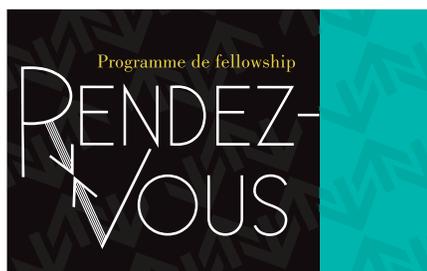
RICHARD PRIEUR

LES COMITÉS ET DÉLÉGATIONS



Québec Édition a connu cette année encore un douze mois exaltant et a brillé par des réalisations telles que le Québec à l'honneur au Marché de la poésie de Paris, un retour en force au Salon du livre de Genève, un programme Rendez-vous prenant de l'ampleur, une participation dynamisée à Livre Paris, et plus encore! En 2017-2018, Québec Édition a ainsi poursuivi son mandat d'accompagner les éditeurs dans leur développement international et de contribuer au rayonnement du livre québécois et franco-canadien à travers le monde.

RENDEZ-VOUS À MONTRÉAL : UN PROGRAMME QUI PREND DE L'AMPLEUR



Fort du succès des dernières années, le programme Rendez-vous de Québec Édition a accueilli du 11 au 18 novembre 2017, non pas dix, comme c'était le cas précédemment, mais quatorze éditeurs étrangers, en plus de trois traducteurs allemands, deux journalistes (*ActuaLitté* et *Publishing Perspectives*) et onze libraires de la Belgique, de la France et de la Suisse. Les éditeurs participants provenaient de : l'Allemagne, l'Argentine, l'Espagne, la Finlande, l'Italie, le Mexique, le Royaume-Uni, la Turquie. Le quart d'entre eux étaient

allemands; une plus forte représentation pour préparer la présence d'honneur du Canada à la Foire du livre de Francfort 2020.

LES ACTIVITÉS DESTINÉES AUX ÉDITEURS ET TRADUCTEURS

Le programme d'activités des éditeurs et des traducteurs comprenait: la visite de plusieurs lieux du livre (bibliothèques, librairies et maisons d'édition), une présentation du marché du livre québécois, des présentations de titres jeunesse et de fiction contemporaine par les libraires Jérémy Laniel et Arizona O'Neill, des activités de réseautage et plus de 280 rencontres d'affaires avec une quarantaine d'éditeurs d'ici. Trois des éditeurs invités, Edmund Jacoby (Allemagne), Isabella Ferretti (Italie) et Guido Indij (Argentine), ont participé à la table ronde « Comment les salons du livre d'ici et d'ailleurs se réinventent-ils ? » dans le cadre de la journée des professionnels du Salon du livre de Montréal. Audrey Perreault, chargée de projet à l'ANEL, a coordonné le séjour de ces invités, avec l'appui de Catherine Emmanuel Brunet.



Les éditeurs et traducteurs étrangers à la Bibliothèque Marc-Favreau

PHOTO
François Couture

LA NOUVELLE PROGRAMMATION DESTINÉE AUX LIBRAIRES

Pour ce qui est du programme d'activités des libraires, il reposait principalement sur des présentations par des libraires et des journalistes sur les genres suivants : littérature contemporaine, poésie et théâtre, sciences humaines et essais, livre pratique, roman policier et littératures de genre, littérature jeunesse et bande dessinée. Chacune d'entre elles était suivie d'une présentation de deux ou trois éditeurs sur la particularité de la maison, son catalogue et ses nouveautés. L'auteur et journaliste Jean-François Nadeau, du *Devoir*, a aussi présenté une histoire de l'édition québécoise. Ces activités se sont déroulées dans plusieurs lieux du livre (librairies, bibliothèques, Maison des écrivains, café Chez l'éditeur). Ce nouveau volet « libraires » a été coordonné par Morgane Marvier, de Québec Édition, et la libraire Dominique Janelle, copropriétaire de la Librairie Tulitu à Bruxelles et collaboratrice de Québec Édition.

Les sondages de rétroaction envoyés à l'ensemble des participants (éditeurs, traducteurs et libraires) ont, cette année encore, démontré un très haut taux de satisfaction et un fort potentiel de vente de droits. En ce qui concerne les libraires invités, plusieurs ont confié accorder désormais une plus grande place aux livres québécois; certains ont réalisé des vitrines avec les titres d'ici, d'autres ont fait des mises en place spéciales, et au moins quatre ont organisé des activités avec des auteurs québécois (lancement, lectures, entretiens, etc.). Le programme Rendez-vous constitue certainement un des projets les plus porteurs de Québec Édition !



PHOTO
François Couture

Les libraires étrangers à la Librairie de Verdun

LES SALONS DU LIVRE

SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE JEUNESSE EN SEINE-SAINT-DENIS

Le **Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis**, qui s'est tenu du 29 novembre au 4 décembre 2017, a connu de belles réussites, malgré un emplacement décevant, qui a nui à l'achalandage du stand. Neuf maisons d'édition étaient représentées et une quinzaine d'auteurs et d'illustrateurs étaient présents, dont, pour la première fois, Alex A., de même que Lucile de Pesloüan, Emmanuel Lauzon et Viateur Lefrançois. Les éditeurs participants ont apprécié le travail de la dynamique libraire Juliette Lopes Benites, l'aménagement du stand, la table ronde sur l'audace de la littérature jeunesse québécoise (qui a attiré plus de 50 personnes) et la visite de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine St-Pierre, et de la déléguée générale du Québec à Paris, Line Beauchamp. Depuis, l'équipe de Québec Édition a amorcé un travail auprès des organisateurs du Salon pour obtenir un emplacement plus central en 2018.

FOIRE DU LIVRE DE BRUXELLES

La **Foire du livre de Bruxelles**, qui s'est déroulée du 22 au 25 février 2018, est un événement où Québec Édition est attendu des lecteurs. Plusieurs fidèles visiteurs reviennent année après année pour retrouver des livres d'auteurs qu'ils apprécient, faire des découvertes et échanger avec les libraires, les auteurs et les éditeurs présents. Cette année, le public a particulièrement aimé rencontrer les écrivains Natasha Kanapé Fontaine, Jacques Côté et Matthieu Simard. Malgré le fait qu'elle passait de cinq à quatre jours, la Foire a été un succès pour Québec Édition : les ventes ont été supérieures à 2015, année précédant le Québec à l'honneur. La Délégation du Québec à Bruxelles a de nouveau offert un appui précieux en organisant la soirée d'inauguration et en produisant l'annuelle brochure imprimée à 31 000 exemplaires et encartée dans le magazine *Le Vif/L'Express*.

LIVRE PARIS

Québec Édition a réussi à dynamiser sa présence à **Livre Paris**, qui se tenait du 16 au 19 mars 2018. L'installation d'une petite scène a permis d'offrir aux visiteurs l'expérience de réalité virtuelle *Panoramique : 360° de poésie* (une production de La Fabrique culturelle avec l'appui de la SODEC), de présenter deux soirées de lectures avec les auteurs présents, trois matinées d'heure du conte et une conférence sur la créativité par l'auteure Manon Lavoie. Nouveauté cette année : Québec Édition proposait une organisation par « genres » plutôt que par maisons d'édition.

La soirée d'inauguration, organisée en collaboration avec la Délégation générale du Québec à Paris, a accueilli une centaine de personnes. Elle a été l'occasion de remettre le Prix France-Québec 2017 à l'auteur Christian Guay-Poliquin (*Le poids de la neige*, La Peuplade) et d'annoncer, dans un discours de la poète Hélène Dorion, la présence d'honneur du Québec au prochain Marché de la poésie de Paris. Le lundi, lors de la matinée des professionnels, une activité de réseautage, organisée avec la collaboration de Dominique Janelle et l'appui de l'Ambassade du Canada, a permis aux éditeurs et aux auteurs d'ici de rencontrer des libraires, des diffuseurs, des consultants en édition, des traducteurs, des représentants des médias, et plus encore.

Le Québec à Livre Paris a aussi suscité l'intérêt des médias de la France et du Québec. Le travail de relations médias de Jo Ann Champagne a permis une couverture médiatique dans *L'Express*, *Le Parisien*, *Actualité*, *Livres Hebdo*, *La Presse*, *Radio-Canada*, etc. Une excellente année pour Québec Édition à Livre Paris, qui a enregistré une hausse de vente de livres de 20 % par rapport à 2017 !

SALON DU LIVRE DE GENÈVE

Après l'incroyable accueil que les visiteurs du **Salon du livre de Genève** ont offert au Québec alors qu'il était à l'honneur en 2017, Québec Édition souhaitait réaliser un retour en force. Pour gagner ce pari, l'équipe a misé sur un grand stand, une vaste sélection de titres, la présence d'une belle délégation d'auteurs et une scène d'animations. Dès la première journée du Salon, qui s'est tenu du 25 au 29 avril 2018, les visiteurs sont venus nombreux. Le public était heureux de rencontrer la jeune auteure innue Naomi Fontaine, finaliste au Prix des lecteurs du Salon pour *Manikanetish* (Mémoire d'encrier), découvrant ainsi les enjeux des communautés autochtones au Québec.

Plusieurs animations présentées sur la scène ont attiré un grand nombre de lecteurs, notamment la table ronde sur le polar animée par Chrystine Brouillet, avec Marie Laberge, Corinne Jaquet et Olivier Rigot; le combat de dessins entre les illustrateurs Bach et Guillaume Perreault; la conférence sur le bilinguisme par l'auteure et orthophoniste Agathe Tupula Kabola; l'entretien avec la maquilleuse et youtubeuse Cynthia Dulude; et le grand quiz sur le Québec, animé par l'éditeur Simon de Jocas (Les 400 coups), président de Québec Édition.

Plus que jamais cette année, le Salon du livre de Genève a offert aux éditeurs québécois de formidables occasions de développement professionnel. Les Assises demeurent une tribune incontournable, et la présentation de l'éditeur Gilles Herman (Septentrion) sur l'impression à la demande a suscité l'intérêt de ses homologues de la francophonie. L'initiative d'inviter 10 libraires français et belges, inspirée du programme Rendez-vous de Québec Édition, et la possibilité de les accueillir à notre stand le vendredi a été très appréciée. Finalement, les éditeurs québécois ont été plus qu'enchantés de leur rencontre avec les traducteurs germanophones de la Suisse et de l'Allemagne.

En plus d'être une réussite en termes de rayonnement culturel et de réseautage professionnel, la participation de Québec Édition s'est avérée un succès commercial : les ventes de livres au stand ont été 30 % plus élevées qu'en 2016, année précédant le Québec à l'honneur. L'équipe de Québec Édition a déjà plusieurs idées pour continuer de mettre en valeur le livre et les auteurs québécois et franco-canadiens au Salon du livre de Genève l'an prochain.

LA FOIRE DU LIVRE DE FRANCFORT

L'arrivée à grands pas de la présence d'honneur du Canada à la Foire de Francfort en 2020 a fait de la foire 2017 une étape clé pour les maisons d'édition québécoises. Du 10 au 14 octobre 2017, elles étaient 25 représentées sur le stand. L'affluence a été forte pendant toute la Foire, en particulier lors de la réception du jeudi soir, qui a accueilli, comme chaque année, plus d'une centaine d'invités. Les rendez-vous entre éditeurs d'ici et d'ailleurs se sont succédé dans une ambiance toujours conviviale, malgré les horaires chargés de chacun. L'équipe de Québec Édition a aussi eu l'occasion de rencontrer d'anciens et de futurs participants au programme Rendez-vous, ainsi que les responsables des salons du livre de Bruxelles, Paris et Genève.

Pour préparer le Canada à la Foire du livre de Francfort, Québec Édition multiplie les partenariats avec d'autres organisations – Canada FBM2020, Livres Canada Books, l'Association of Canadian Publishers, Association des éditeurs de langue anglaise du Québec, le Regroupement des éditeurs franco-canadiens –, en plus de travailler de pair avec les instances subventionnaires du Québec et du Canada. Il importe pour Québec Édition que cette opération soit un succès et que les éditeurs francophones

du Québec et du Canada tirent leur épingle du jeu, fassent rayonner leur production et profitent des retombées économiques.

Avec l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec, de la SODEC et de l'Antenne du Québec à Berlin, Québec Édition a offert au printemps dernier un contrat à Louis-Frédéric Gaudet, consultant et ancien président de Québec Édition, pour la production d'un plan d'action qui permettra au Québec d'être un acteur proactif dans ce projet d'envergure.

LE QUÉBEC À L'HONNEUR AU MARCHÉ DE LA POÉSIE DE PARIS

Le Québec était à l'honneur au 36^e Marché de la poésie de Paris, qui se tenait à la place Saint-Sulpice, du 6 au 10 juin 2018. Près de vingt-cinq maisons d'édition ont pris part à l'événement en proposant des titres sur le stand collectif du Québec.



Une cinquantaine de poètes québécois et franco-canadiens étaient présents. Parmi eux, dix poètes étaient à l'honneur : Baron Marc-André Lévesque, Carole David, Chantal Neveu, Claude Beausoleil, Daphné B., François Guerrette, Hélène Dorion, Martine Audet, Natasha Kanapé Fontaine et Sara Dignard. À ces figures d'exception se sont ajoutés les incontournables Louise Dupré, Nicole Brossard et Dany Laferrière qui sont montés sur la scène du Marché pour des concerts et un entretien. L'ensemble Mruta Mertsy, sous la direction d'André Pappathomas, a offert un spectacle inspiré de l'œuvre de Claude Gauvreau, et Tire le coyote a livré, le samedi soir, une prestation musicale qui a séduit le public.

En périphérie du Marché, la bibliothèque Gaston-Miron a présenté le spectacle « Nous les Indiennes, nous les Innues » avec Joséphine Bacon et Natasha Kanapé Fontaine, la Librairie du Québec a organisé une rencontre entre des poètes publiés aux Éditions du Passage et des poètes français, et le Festival de poésie de Montréal a présenté des activités en lien avec son projet PoésieGo! De plus, la veille de l'ouverture de l'événement, la scène du Marché a accueilli une grande soirée de poésie québécoise comprenant notamment un cabaret, animé par François Guerrette, proposant des performances poétiques accompagnées en musique par le groupe Mutante Thérèse.

Cinq jours durant les lecteurs français sont venus à la rencontre des poètes et de la poésie québécoise. Avides de faire de nouvelles découvertes ou à la recherche des plus récents recueils de leurs poètes favoris, ils ont été nombreux à visiter le stand du Québec et à assister, attentifs, aux lectures québécoises qui avaient lieu tous les jours sur la scène du Marché.

LES MISSIONS DE DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉ

MISSION À LEIPZIG

Trois éditrices ont pris part à une mission à la Foire du livre de Leipzig, en Allemagne, les 15 et 16 mars : Claude Durocher (Guy Saint-Jean Éditeur), Louise Alain (Alire) et Mariève Talbot (Groupe d'édition la courte échelle). L'événement chevauchant le salon Livre Paris, Québec Édition avait invité les éditeurs intéressés à visiter cette foire où un grand nombre d'éditeurs allemands sont présents. Les participantes ont pu bénéficier, en amont, des services-conseils de Hannah Johnson et Riky Stock, du *German Book Office* de New York, qui ont organisé des rencontres avec leurs homologues allemands. Sur place, l'agente Jennifer Dummer les a accompagnées, servant tantôt d'interprète tantôt d'intermédiaire pour stimuler les rendez-vous spontanés. Au final, la mission s'est avérée très enrichissante pour ces trois éditrices qui souhaitent que quelques-uns de leurs titres soient traduits en allemand pour 2020.

PROJET D'ACCUEIL D'ÉDITEURS ALLEMANDS À QUÉBEC ET À MONTRÉAL

Avec l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec et de l'Antenne du Québec à Berlin, Audrey Perreault, de l'ANEL, appuyée par Dominique Janelle, a organisé un programme d'accueil de deux traducteurs et de six éditeurs allemands à Québec et à Montréal, en avril dernier. Le séjour des invités débutait dans la capitale nationale, où ils ont pu visiter la Maison de la littérature, le Salon du livre de Québec, les bureaux des éditions Alto, des éditions du Septentrion et prendre part à une table ronde sur le marché allemand, animée par Karine Vachon, en marge de l'assemblée semi-annuelle de l'ANEL. Ils se sont ensuite rendus à Montréal où ils ont poursuivi leurs rencontres avec les éditeurs québécois. Cette mission d'accueil a été des plus stimulantes : d'une part, les invités allemands ont donné de généreux conseils visant à ce que le Canada à l'honneur à la Foire du livre de Francfort contribue au rayonnement de la littérature et de la culture québécoises ; d'autre part, ils ont eu de nombreux coups de cœur pour des œuvres d'ici.

JOURNÉE DES LIBRAIRES ET DES BIBLIOTHÉCAIRES À LYON

Québec Édition a organisé cette année sa première journée de présentation aux libraires et aux bibliothécaires, le 3 mai, à Lyon, ville reconnue pour ses nombreuses librairies. Neuf maisons d'édition prenaient part au projet. Une quinzaine de libraires et quelques bibliothécaires s'étaient déplacés à la Villa Gillet où ils ont beaucoup apprécié les présentations des éditeurs ainsi que la présence d'auteurs, venus parler de leurs nouveautés. Cette première expérience a été l'occasion de constater que ce type d'événements est prisé des libraires français et est une excellente manière de les toucher directement, tout en veillant à faire un suivi attentif par la suite. Cette journée a été organisée par Dominique Janelle, avec la collaboration de Sylvain Neault. D'autres « journées » devraient être organisées dans d'autres villes de France au cours des prochaines années.

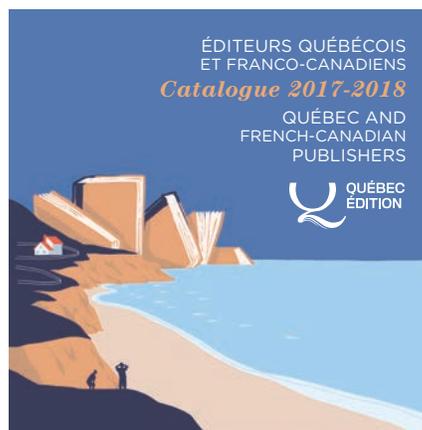
CONGRÈS DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE

Après avoir été invité d'honneur en 2017, le Québec était de retour au Congrès de l'Association des bibliothécaires de France, qui se tenait à La Rochelle du 7 au 9 juin. Sur le stand collectif de Québec Édition, huit maisons d'édition étaient représentées. Trois éditeurs avaient fait le déplacement pour consolider leurs contacts professionnels,

dont Séraphine Menu, de La Pastèque, qui a ainsi pu faire la démonstration aux visiteurs de l'expérience interactive *Tout garni*. Le stand était tenu par Sylvain Neault, un inestimable collaborateur de Québec Édition. Ce congrès a été une fois de plus l'occasion de tisser des liens avec les bibliothécaires français et de leur faire connaître la production québécoise mais, surtout, de mieux comprendre leur fonctionnement d'achats. Québec Édition ne tiendra plus de stand à cet événement dans l'avenir, mais entend développer de nouvelles initiatives pour faire valoir l'édition québécoise auprès des bibliothécaires.

LES COMMUNICATIONS ET LA PROMOTION

Québec Édition a produit le Catalogue 2017-2018 des éditeurs québécois et franco-canadiens. Imprimé à 1500 exemplaires, cet outil de 80 pages présente plus de 100 maisons d'édition actives à l'international, le marché québécois de l'édition, les activités de Québec Édition, les auteurs majeurs, les lauréats des principaux prix littéraires, les programmes de subvention les plus utiles aux partenaires étrangers, plusieurs adresses utiles, de même que des mots des représentants d'importants organismes subventionnaires. Le catalogue est aussi disponible sur le site web de Québec Édition et expédié par courriel à plus de 8000 professionnels du livre des quatre coins du monde.



Le réseau social Facebook a aussi été grandement mis à profit cette année pour valoriser les activités de Québec Édition ou celles d'autres acteurs du livre. Lors du programme Rendez-vous, du salon Livre Paris et du Marché de la poésie, plusieurs articles ont d'ailleurs été relayés, récoltant l'appréciation des utilisateurs.

Québec Édition a aussi produit, dans le cadre du programme Rendez-vous, deux vidéos visant à mieux faire connaître ce programme. D'une part, une vidéo mettant en vedette les libraires européens a été diffusée sur La Fabrique culturelle. Les libraires y ont partagé leurs impressions sur la littérature québécoise et franco-canadienne et leurs découvertes. D'autre part, une courte vidéo destinée aux éditeurs et reflétant l'esprit du programme a été diffusée sur les médias sociaux et sur le site web de Québec Édition lors de l'appel de candidatures pour l'édition 2018.

Si, sur le territoire français, la collaboration avec la relationniste Jo Ann Champagne a donné lieu à de nombreux articles sur le Québec à Livre Paris et au Marché de la poésie, au Québec, les relations médias effectuées par Audrey Perreault pour Rendez-vous ont aussi été profitables. Plusieurs médias ont couvert cette activité en rencontrant certains de nos invités; mentionnons notamment *ActuaLitté*, *Voir*, *La Presse* et *Le Devoir* dont l'article « Le livre fait voyager. Littéralement ! » a fait la une, le 18 novembre.

LE PROJET DE RECHERCHE SUR LA DIFFUSION EN EUROPE FRANCOPHONE

Une subvention du Conseil des arts du Canada a permis aux chercheurs Stéphane Labbé et Jason Luckerhoff de poursuivre leurs travaux sur le projet de structure de diffusion internationale du livre francophone canadien en Europe. L'ANEL souhaitait, à la lumière des résultats de ce projet, être en mesure de prendre une décision éclairée sur la pertinence de la mise sur pied d'une telle organisation ainsi que sur sa faisabilité financière. L'Association escomptait aussi mieux comprendre les besoins des éditeurs en matière d'exportation.

Une enquête quantitative et des entretiens individuels et de groupe ont été réalisés auprès des éditeurs et des organismes subventionnaires. Les résultats ont dénoté une forte diversité de points de vue et de besoins, et cela s'explique notamment par des différences marquées émanant du genre publié, du niveau d'expérience des dirigeants ainsi que des ressources humaines et financières accessibles.

Au terme de l'analyse, les chercheurs présentent une série de recommandations, résumées comme suit :

- La mise sur pied d'une « structure », sous l'égide de Québec Édition, qui offrirait un service d'accompagnement, d'information et de relais aux éditeurs francophones du Canada pour le développement d'exportations de livres à destination de l'Europe francophone.
- Qu'elle ait pour objectifs généraux : d'accompagner les éditeurs, notamment par l'accès à une ressource professionnelle en France ; de renseigner les éditeurs sur ces marchés francophones et leurs potentiels respectifs ; de mettre en contact les éditeurs d'ici avec les ressources pertinentes et adéquates des marchés francophones européens.
- Qu'elle fixe les objectifs spécifiques suivants pour ses trois premières années d'exploitation : déposer des demandes de financement ; identifier un expert des marchés francophones en Europe, basé en France ; procéder à l'embauche d'un coordonnateur basé à Montréal pour traiter les demandes des éditeurs ; faire connaître les services aux éditeurs francophones du Canada.
- Que le modèle d'affaires prévoie un financement de ses activités par une cotisation annuelle des éditeurs, ainsi qu'un financement public du Québec et du Canada.
- Que la structure puisse répondre à toute demande générale et spécifique des éditeurs.

Québec Édition présentera à l'automne 2018 les premières demandes de subvention pour la mise en place de cette structure.

LE PLAN STRATÉGIQUE 2019-2022

Les membres du comité Québec Édition ont travaillé à l'élaboration d'un plan stratégique triennal pour 2019-2022. Il s'appuie sur trois grandes orientations : 1) la vente de droits, 2) la vente de produits finis et 3) la représentation et le rayonnement culturel. Une première version sera présentée par le président de Québec Édition au prochain conseil d'administration.

LES PARTENAIRES ET COLLABORATEURS

Québec Édition remercie les divers partenaires qui lui permettent de mener à bien ses activités. En premier lieu, la SODEC, qui contribue à fournir près des deux tiers du budget. Remercions également la Ville de Montréal, le Fonds du livre du Canada, le Conseil des arts du Canada, Canada FBM2020, Livres Canada Books (programme PACDÉ), le ministère de la Culture et des Communications du Québec, le Salon du livre de Montréal (qui accueille chaque année les participants du programme Rendez-vous), l'Ambassade du Canada à Paris, ainsi que les délégations du Québec à l'international. Le Conseil des arts et des lettres du Québec et les Offices jeunesse internationaux du Québec ont également offert des bourses à des auteurs ou des éditeurs afin qu'ils participent aux différents salons du livre.

La participation de libraires québécois émérites, engagés pour les salons, et de collaborateurs hors pair, qui ont agi à titre de conseillers, contribue aux succès de Québec Édition. L'ANEL remercie Alexandra Guimont, Anne-Isabelle Tremblay, Arizona O'Neill, Anne-Marie Genest, Audrey Martel, Billy Robinson, Catherine Cormier-Larose, Catherine Emmanuel Brunet, Denis Gamache, Denise Desautels, Dominique Janelle, Jason Luckerhoff, Jérémy Laniel, Jean-François Nadeau, Jennifer Dummer, Jo Ann Champagne, Johanne Vadeboncoeur, Jonathan Lamy, Juliette Lopes Benites, Marie-Noëlle Blais, Marie Fradette, Maud Lemieux, Nathalie Watteyne, Sébastien Lefebvre, Shannon Desbiens, Stéphane Despatie, Stéphane Labbé et Sylvain Neault.

SIMON DE JOCAS

président du comité Québec Édition, Les 400 coups

KARINE VACHON

directrice à l'international, Québec Édition

LE COMITÉ QUÉBEC ÉDITION

est présidé par Simon de Jocas (Les 400 coups), et constitué des éditeurs Angèle Delaunoy (Éditions de l'Isatis), Carole Boutin (Groupe Librex), Frédéric Gauthier (La Pastèque), Félix Philantropo (Le Quartanier), Marise Labrecque (Éditions du CHU Sainte-Justine) et Roland Stringer (La Montagne secrète). Les représentantes de la SODEC, José Dubeau et Éline Dumont, prennent également part aux réunions du comité. Les membres de la permanence sur ce comité sont Morgane Marvier, Karine Vachon et Richard Prieur. Audrey Perreault, Éveline Favretti, Hélène Letourneau et Sylvie Bellemare, de l'ANEL, ont aussi participé aux activités de Québec Édition en 2017-2018.

PROJET À L'EXPORTATION DANS LES PAYS DU MAGHREB, DU MOYEN-ORIENT ET DE L'AFRIQUE

Le projet à l'exportation de l'ANEL dans les pays du Maghreb, du Moyen-Orient et de l'Afrique consiste à développer des partenariats commerciaux, dans le respect de la chaîne du livre, avec des distributeurs étrangers qui font la promotion, la diffusion et la distribution de livres d'auteurs québécois et franco-canadiens auprès de leurs clientèles cibles : grossistes, libraires, établissements scolaires et universitaires, bibliothèques publiques et autres.

Depuis 2014, ce projet est accompagné financièrement et fidèlement par le ministère du Patrimoine canadien, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et Livres Canada Books. Pour le ministère du Patrimoine canadien, principal bailleur de fonds, ce projet prendra fin le 31 août 2018. Une nouvelle demande de soutien financier a été déposée et la reconduction du projet est présentement à l'étude.

L'année 2017-2018 a été une année bien remplie. Plusieurs opérations commerciales et promotionnelles ont été menées et il en résulte, tout particulièrement cette année, une augmentation importante des ventes nettes : elle s'élève à 59 % entre les éditions 2017 et 2018 (comparativement à 46,5 % entre les éditions 2015-2016 et 2016-2017).

LES DISTRIBUTEURS ET LES SALONS DU LIVRE INTERNATIONAUX

ALGÉRIE

Pour une seconde année, l'ANEL a participé, en octobre 2017, au Salon international du livre d'Alger (SILA) et y avait réservé un stand de 30 mètres carrés avec le distributeur ABC Books, partenaire de l'Association depuis maintenant trois ans. Deux auteurs y étaient présents, soit Danièle Henkel (Éditions La Presse) et Jean-Pierre Gorkynian (VLB Éditeur). Bien que ABC Books soit spécialisé dans les ouvrages universitaires, scientifiques et techniques, le distributeur manifeste dorénavant de l'intérêt pour de nouveaux genres littéraires.



LIBAN

Pour une quatrième année, l'ANEL a participé, en collaboration avec la Librairie Antoine (Beyrouth), au Salon du livre francophone de Beyrouth en novembre dernier. Un stand de 30 mètres exposait les titres acquis par la Librairie Antoine. De plus, cinq auteurs y étaient présents : Mylène Bouchard et Dimitri Nasrallah (Éditions La Peuplade), Angèle Delaunois (Éditions Les 400 coups et Éditions de l'Isatis), Stéphanie Fillion (Éditions du Boréal) et Jean-Pierre Gorkynian (VLB Éditeur). Ce distributeur est généraliste et s'intéresse à tous les genres littéraires.

MAROC

L'ANEL était aussi présente au Salon international de l'édition et du livre (SIEL) de Casablanca en janvier 2018 avec la Centrale de diffusion et de promotion du livre (CDPL), un distributeur avec lequel l'Association travaille depuis 2016. Le stand faisait 30 mètres carrés. La CDPL est un distributeur généraliste qui dessert l'ensemble des librairies au Maroc.

TUNISIE

Finalement, l'ANEL a participé en avril 2018 à la Foire internationale du livre de Tunis en collaboration avec les Librairies Fendri Ali, un distributeur avec lequel elle travaille depuis 2015. Ce distributeur est spécialisé dans les ouvrages universitaires, scientifiques et techniques, mais ses choix littéraires se diversifient aussi au fil du temps.

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL ET VISITE DE DEUX DISTRIBUTEURS DE LA TUNISIE

Lors du Salon du livre de Montréal qui se tenait du 15 au 20 novembre 2017, l'ANEL a accueilli deux distributeurs de la Tunisie : les Librairies Fendri Ali, spécialisées dans les ouvrages universitaires, scientifiques et techniques, et Diffusion Promoculture, qui s'intéresse davantage à la littérature jeunesse et aux ouvrages scolaires et destinés à la petite enfance. Plusieurs responsables de maisons d'édition ont été rencontrés. Fidèles à leur méthode de travail, les représentants des Librairies Fendri Ali ont transmis des commandes de livres dès leur retour à Sfax, en Tunisie. Les relations commerciales ont été moins concluantes avec Promoculture, mais les discussions se poursuivent.

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC ET VISITE DE DISTRIBUTEURS DU MAROC

Deux représentants de la Centrale de diffusion et de promotion du livre (CDPL) de Casablanca, MM. Othman Akdim et Abdou Akdim, ont été accueillis à la mi-avril 2018 au Salon international du livre de Québec. Ils ont aussi effectué un séjour à Montréal pour y rencontrer des responsables de maisons d'édition. La CDPL est un distributeur généraliste qui favorise l'achat de tous les genres littéraires. C'est un partenaire sérieux avec lequel l'ANEL travaille depuis 2016. Ce distributeur a passé une importante commande au cours du mois de juillet.



PROMOTION

L'ANEL a produit trois catalogues à l'intention de distributeurs étrangers en Algérie, au Liban et en Tunisie. Ces catalogues, versions imprimées et numériques, contiennent les titres qui ont été achetés par chacun des distributeurs. Ces derniers les utilisent pour rejoindre leurs clientèles et ils sont largement distribués notamment lors des salons du livre internationaux de ces pays. Un quatrième catalogue est en production au Maroc pour la CDPL et sera disponible vers la mi-septembre 2018.



L'ANEL remercie les éditrices et éditeurs de même que les distributeurs étrangers pour leur confiance en ce projet. L'Association remercie également les organismes qui y ont apporté un soutien financier : le ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du programme du Fonds du livre du Canada (FLC), la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et Livres Canada Books (LCB).

L'ANEL remercie tout particulièrement Julie Poliquin pour sa collaboration des deux dernières années.

GINETTE PÉLOQUIN

*Responsable - Exportation
Moyen-Orient · Maghreb · Afrique
pour l'ANEL*

COMITÉ DES FINANCES

COMMENTAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANEL ET DE QUÉBEC ÉDITION AU 31 MARS 2018

Encore cette année, l'Association nationale des éditeurs présente des états financiers non consolidés, la Soganel faisant l'objet d'un rapport distinct. Cela dit, les états de l'ANEL ici présentés offrent les résultats cumulés de toutes les opérations de l'Association, incluant les opérations de Québec Édition, qui se retrouvent également dans le rapport de mission d'examen séparé. L'Association estime qu'une présentation de l'information relative à la Soganel dans une note distincte permet une meilleure compréhension des activités. Les états financiers reflètent bien les activités et les nombreux projets qui sont développés par notre Association pour le rayonnement de l'édition québécoise et franco-canadienne.

Le bilan qui se termine au 31 mars 2018 est positif et permet à l'Association, un OBNL, de dégager un excédent des produits sur les charges de 37 615 \$, malgré un déficit au niveau des activités de Québec Édition à la hauteur de 17 028 \$. On sait que les activités de Québec Édition sont intimement liées à celles de l'ANEL autant sur le plan des revenus et dépenses que sur le plan des ressources humaines qu'elles exigent de l'Association. En résumé, l'année se termine avec une hausse des produits et une hausse des dépenses, résultats d'un plus grand nombre de projets et surtout de projets plus ambitieux, parmi lesquels le Québec à l'honneur du Salon du livre de Genève 2017.

En ce qui a trait au flux de trésorerie, l'ANEL présente une nette amélioration sur l'exercice précédent, alors que les travaux sur la bâtisse avaient exigé de puiser très largement dans nos réserves. Ainsi, au 31 mars 2018, l'encaisse de l'ANEL s'est améliorée de 210 000 \$ par rapport à l'exercice précédent. Cela dit, si à notre plus grand plaisir, nous avons évité de grever les réserves, il reste que l'immeuble, dont les éditeurs membres sont propriétaires, nécessite encore des rénovations importantes dans un avenir rapproché, notamment en ce qui concerne le revêtement extérieur. Il faut donc déjà commencer à y penser.

Analysons un peu plus les produits :

- Les **subventions** sont en hausse de 10 %. À peu près tous les organismes publics ont accru leur aide, notamment pour soutenir le projet du Québec à l'honneur au Salon du livre de Genève et le développement du projet « Rendez-vous », qui a invité plus d'éditeurs ainsi que des libraires en 2017.
 - Il est à noter la hausse particulièrement significative de près de 120 000 \$ des deux principaux subventionnaires fédéraux (Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada).
 - La SODEC nous a également offert un soutien important.
 - L'Association se **réjouit** aussi de voir la participation de la Ville de Montréal, pour le programme Rendez-vous, en hausse à nouveau cette année.

- Les **autres produits** connaissent une croissance plus forte encore, passant de 574 755 \$ en 2017 à 790 737 \$ en 2018, soit une hausse de 37 % :
 - Les revenus des salons, soit les ventes aux caisses réalisées dans les événements internationaux, sont responsables d'une augmentation de 114 000 \$.
 - On constate aussi que plus d'éditeurs ont participé aux salons et aux foires, impactant ainsi positivement de quelque 20 000 \$ les droits de participation.
 - Le projet à l'exportation a généré beaucoup d'activités, résultat de beaucoup plus de ventes dans les salons du livre au Maghreb et au Liban.
 - Le Pavillon de la poésie installé dans les différents salons du livre de la province a aussi suscité un vif intérêt qui s'est traduit par des ventes supérieures de 14 000 \$ par rapport à l'an dernier.
 - Il faut aussi souligner la participation des éditeurs au perfectionnement, qui a doublé en 2018. Dans son rapport de l'an dernier, le trésorier avait mentionné l'importance de se pencher sur les revenus de ce poste, qui étaient alors en forte baisse. L'ANEL a développé une nouvelle approche dont les résultats sont probants et se traduisent par une hausse de revenus de 12 000 \$.
 - Finalement, d'autres postes, comme la récupération de TVA et le concours booktube notamment expliquent aussi cet écart favorable entre les deux dernières années financières.

En ce qui concerne les charges :

- Les **projets** présentent une hausse d'environ 200 000 \$ attribuable essentiellement à deux postes :
 - Une hausse importante des dépenses liées aux stands, surtout à cause du stand de 500 m² du Salon du livre de Genève 2017, où le Québec était à l'honneur.
 - Une hausse des remises sur ventes aux éditeurs, résultat de ventes plus importantes dans les salons étrangers, encore une fois en grande partie grâce au succès du Salon du livre de Genève.
- Les **frais de fonctionnement**, quant à eux, présentent aussi une hausse d'un peu plus de 100 000 \$. Cette hausse touche essentiellement les postes suivants :
 - Les amortissements des immobilisations corporelles (bâtisse) augmentent de 9000 \$ à la suite des rénovations des deux dernières années.
 - La nouvelle formule du programme de formation professionnelle a engendré des coûts supplémentaires importants dans le poste Honoraires et déplacements des formateurs.

- La radiation de comptes à recevoir relatifs au Salon du livre de Paris 2014 et 2016 (TVA) et une provision relative sur d'anciens comptes imposent des mauvaises créances en hausse de 24 000 \$.
 - Le poste Publicité et promotion augmente de quelque 20 000 \$. Une petite partie concerne les activités du 25^e anniversaire de l'ANEL, mais la grande différence relève d'une nouvelle écriture où les coûts de graphisme de la JMLDA se retrouvent dans ce poste, alors que ces montants étaient antérieurement dans le poste Projet JMLDA.
 - Une augmentation de 4,5 % des salaires et avantages sociaux.
- La section **Autres projets** a également connu un accroissement des dépenses de 120 000 \$ pour atteindre 485 734 \$ au 31 mars 2018. Cette hausse est attribuable à de nouveaux projets importants qui ont permis le rayonnement des livres d'ici :
- Le Projet à l'exportation en hausse de 30 000 \$.
 - Le projet Rendez-vous qui, avec la venue d'un nombre record d'éditeurs et de libraires en novembre 2017, a vu ses dépenses passer de 57 299 \$ à 94 350 \$.
 - Le Pavillon de la poésie, présent cette année dans tous les salons du livre régionaux de la province (sauf celui de la Côte-Nord), a imposé 17 000 \$ de dépenses supplémentaires.
 - Le concours booktube, dont la première édition a, pour sa part, engendré des dépenses de 21 352 \$.
 - Le Labo de l'édition a pour sa part vu ses dépenses passer de 1000 \$ à 6092 \$.

Aujourd'hui, la situation financière de l'Association est saine avec un actif net de 879 098 \$ et une trésorerie qui nous permet de fonctionner pendant toute l'année sans la marge de crédit de 100 000 \$ qui nous est consentie. Cela dit, depuis quelques années les réserves de l'Association (aujourd'hui de 290 896 \$) ont été passablement affectées ce qui témoigne de la marge de manœuvre limitée de l'ANEL. Ainsi le léger surplus de cette année sera versé directement pour regarnir les réserves pour travaux immobiliers car, comme le trésorier l'a souligné déjà à quelques occasions, l'âge et la valeur de l'immeuble imposent des réserves plus élevées qu'elles ne le sont en ce moment.

Les membres peuvent être rassurés quant aux dépenses engagées par l'Association : tout nouveau projet ou activité fait l'objet d'une analyse sérieuse afin de s'assurer de l'équilibre du montage financier, la grande majorité des projets étant par ailleurs associés à une subvention particulière pour justifier l'activité. Le trésorier peut témoigner de la sensibilité de chaque responsable aux dépenses de fonctionnement. Les membres du personnel y naviguent en toute conscience.

Les chiffres de l'ANEL témoignent aujourd'hui du dynamisme de l'industrie de l'édition et de la réussite des nombreux projets menés par l'Association. Que l'on pense au Pavillon de la poésie, au concours booktube, à Rendez-vous, à l'entrepôt numérique ANEL-De Marque, à la revue *Collections*, au projet d'exportation au Maghreb — dont profitent beaucoup notamment les éditeurs scolaires et techniques —, au Québec à

l'honneur à Genève et bien sûr à FBM2020, l'ANEL offre aujourd'hui un rayonnement à ses éditeurs membres et leurs auteurs comme jamais depuis sa fondation en 1992.

Le mandat de vérification des états financiers pour la prochaine année a été confié à nouveau à la firme comptable Mazars Harel Drouin, qui a effectué un travail sérieux et essentiel alors que l'Association changeait de contrôleur.

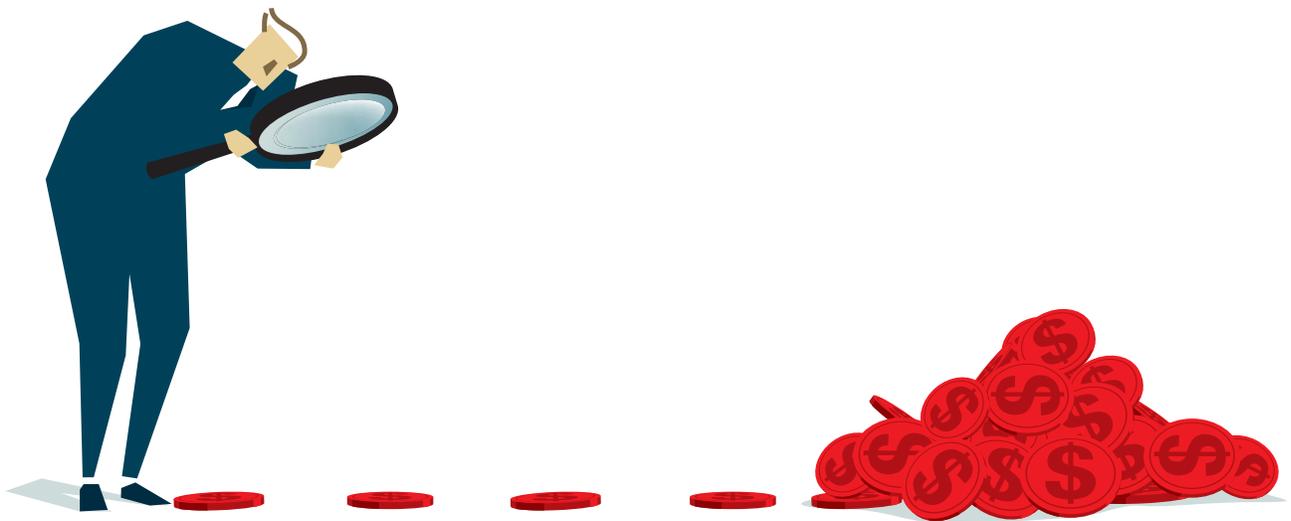
En terminant, le trésorier s'en voudrait de ne pas souligner l'excellent travail de toute l'équipe de l'ANEL qui s'occupe des finances : notre nouvelle recrue, Sophie, épaulée par Sabine, et bien sûr notre directrice à l'international et directrice générale adjointe, Karine, et notre directeur général, Richard. Tous assurent un suivi rigoureux de vos sous et rendent le travail du trésorier plus facile. Par ailleurs, le trésorier tient à remercier particulièrement la présidente, Nicole, pour son soutien dans la gestion des affaires de l'Association ainsi que tous les membres du conseil d'administration, qui sont bien conscients de l'importance d'une saine gestion dans la poursuite des activités et du développement de la vie associative. Merci à tous !

ARNAUD FOULON

secrétaire-trésorier de l'ANEL, Éditions Hurtubise

LE COMITÉ

Arnaud Foulon (Éditions Hurtubise), Richard Prieur et Sophie Morin (ANEL).





LE COMITÉ DE FORMATION, DES SERVICES AUX MEMBRES ET DE MENTORAT

La formation continue est un des mandats fondamentaux de l'Association. Elle assure une amélioration constante de nos façons de faire et permet autant aux maisons d'édition de se développer qu'à leurs employés de peaufiner leur expertise.

Le programme de perfectionnement professionnel 2017-2018 a été conçu à partir des résultats d'une enquête menée par deux consultants, spécialistes en édition et en pédagogie. Ils ont sondé les éditeurs et le programme proposé est encore plus adapté à leurs besoins et leurs attentes. La programmation comprend dix séminaires participatifs au cours desquels un expert présente d'abord un sujet puis bonifie les discussions entre les participants qui échangent sur leurs pratiques. Ainsi, les séminaires permettent de réfléchir en profondeur aux problèmes rencontrés par les éditeurs.

PHOTO
Patrick Séguin

Les séminaires participatifs présentés cette année portent sur les thèmes des subventions et du financement, de la diffusion nationale et internationale, de la promotion et des communications, ainsi que des technologies. Comme chaque année, ils étaient présentés en webdiffusion, ce qui a permis aux éditeurs de l'extérieur de Montréal de suivre les formations en direct. Les frais de déplacement ont été partiellement remboursés aux éditeurs qui préféraient assister en personne aux ateliers.

Le programme de perfectionnement professionnel de l'ANEL offre un service de mentorat ou de conseil sur mesure qui permet de répondre à des besoins spécifiques. Ainsi, les éditeurs peuvent s'adresser à un spécialiste lorsqu'ils rencontrent un problème précis dans leur maison d'édition. Ce service a été utilisé cette année notamment pour des conseils juridiques sur les contrats d'édition et de ventes de droits, la création d'une nouvelle bannière, l'archivage des contrats de droit d'auteur et le crédit d'impôt.

Enfin, certains éditeurs ont pu parfaire leurs connaissances en participant à des formations offertes à l'externe, grâce à un soutien financier de l'ANEL.

Les membres du comité poursuivent leur travail pour s'assurer de joindre toujours plus de participants et d'offrir des ateliers et des services qui répondent au mieux aux besoins de ceux-ci. La programmation 2018-2019 sera dévoilée à l'automne 2018.

MARIÈVE TALBOT

*présidente du comité de formation, des services aux membres
et de mentorat, Groupe d'édition la courte échelle*

LE COMITÉ DE FORMATION, DES SERVICES AUX MEMBRES ET DE MENTORAT EST COMPOSÉ DE

Mariève Talbot, présidente (Groupe d'édition la courte échelle), Stéphane Cormier (Éditions Prise de parole), Sandra Felteau (Éditions Hurtubise) et Tania Massault (Éditions Alto).
L'ANEL remercie Marc Haentjens, qui a fait partie du comité pendant plusieurs années, pour son engagement actif au sein de ce comité.

COMITÉ DE PROMOTION DU LIVRE

Cette année, le comité de promotion du livre de l'ANEL a poursuivi ses activités en conservant les visées suivantes : hausser la part qu'occupent les ventes des livres d'ici sur le territoire, accroître la visibilité et l'espace médiatique accordés au livre dans l'espace public, valoriser le fonds des éditeurs, promouvoir la bibliodiversité et collaborer avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème du livre pour développer des stratégies et des projets novateurs en évitant tout travail en silo.

Nous continuons de concentrer nos énergies sur trois grands axes : le travail interprofessionnel auprès des salons du livre, des libraires, des auteur.e.s et des distributeurs, le travail auprès des médias et le travail auprès des partenaires gouvernementaux. Au cours de l'année 2017-2018, c'est encore le travail interprofessionnel et de promotion du livre dans les médias qui nous a le plus occupés, notamment à travers des projets structurants pilotés par l'ANEL ou en partenariat avec l'Association. Nous pouvons clairement affirmer que plusieurs des projets démarrés l'an dernier ont pris de la maturité et constituent désormais des assises solides pour promouvoir le livre d'ici, sous toutes ses formes.

LES PROJETS 2017-2018



Lancée en novembre 2016, la première édition de Livre-toi : concours booktube, qui invitait les jeunes de 12 à 21 ans à créer une courte vidéo pour présenter leur livre québécois ou franco-canadien préféré, s'est terminée au Salon du livre de Montréal 2017 avec l'annonce des derniers gagnants. Au total, c'est une centaine de vidéos provenant de huit régions du Québec qui ont été diffusées sur la chaîne YouTube et sur les réseaux sociaux du concours (Facebook et Instagram); elles ont été visionnées plus de 26 000 fois. Les jeunes lecteurs y ont présenté 75 livres québécois ou franco-canadiens publiés par 25 éditeurs d'ici. Plusieurs médias régionaux et nationaux ont aussi parlé du concours tout au long de l'année.

Les booktubers amateurs ont su étonner les membres des jurys par leur originalité, leur choix de livre et leur éloquence. Rappelons que le concours était organisé en collaboration avec les salons du livre membres de l'Association québécoise des salons

du livre (AQSL) et qu'il récompensait trois participants à chaque événement. La grande gagnante de la première édition, Zoé Boudou, a pu accompagner l'équipe de Québec Édition à Livre Paris en mars 2018. Sa vivacité d'esprit, son charisme et son talent en ont épaté plus d'un.

La deuxième édition du concours a été lancée au printemps 2018. L'ANEL propose cette année une formule revue se concentrant sur les jeunes de 12 à 17 ans et misant sur la collaboration des enseignants pour la promotion. En mai, ceux-ci ont reçu un guide par l'intermédiaire de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF); une section spéciale a été créée, pour eux, sur le site web du concours; par ailleurs, l'ANEL sera présente au congrès de l'AQPF en novembre prochain. Afin d'inciter les enseignants à proposer ce projet aux élèves de leurs classes, des prix destinés aux écoles ont été créés : un tirage sera réalisé parmi les écoles comptant dix participants ou plus et les trois établissements gagnants remporteront une bourse pour inviter un auteur dans leurs murs. Forte de l'expérience de la première édition, l'ANEL souhaite maintenant augmenter le nombre de participants. Aucun doute, ce concours démontre qu'il est possible de joindre les jeunes et que plusieurs d'entre eux sont des lecteurs curieux et dynamiques !

COLLECTIONS, LA REVUE DU LIVRE D'ICI

Collections, la revue du livre d'ici en est déjà à sa cinquième année d'existence et elle continue de mettre en valeur la production littéraire québécoise et franco-canadienne auprès des bibliothèques publiques, principalement, mais aussi auprès de plusieurs acteurs de l'écosystème du livre et du milieu scolaire. En 2017-2018,



les numéros ont porté sur les thématiques suivantes : éducation et emploi, Montréal, écrire, sports et plein air, et vieillir. Un numéro destiné au lectorat français sera aussi en production à l'automne 2018.

Pour ce cinquième volume, l'ANEL a continué de proposer à la fois des entretiens, des articles de fond abordant des sujets variés comme l'édition scolaire au Québec, les éditeurs montréalais, l'écriture collective, les imprimés, le sport et les piliers de l'édition, tout en faisant la promotion de quelque 400 titres. De plus, l'équipe a ajouté une nouvelle section, « Animons le livre québécois et franco-canadien », où les bibliothécaires, les libraires et les auteurs peuvent partager leurs bons coups en termes d'animations et de mises

en place. Ce nouvel espace de dialogue a permis de créer des liens avec certaines institutions et de découvrir des initiatives inspirantes. L'équipe de *Collections* a aussi pu constater l'effet direct de la revue sur les acquisitions, notamment grâce au témoignage d'Hélène De Celles, responsable de la bibliothèque du cégep de la Gaspésie et des Îles, qui a fait connaître la revue aux enseignants du Département des sciences : « La réponse a été épatante. Non seulement ont-ils choisi plusieurs titres décrits dans la revue, mais ils en ont aussi profité pour me suggérer d'autres titres d'intérêt. J'ai acheté tellement de beaux livres de science que nous avons décidé d'en faire une exposition thématique spéciale. Et, croyez-le ou non, ç'a été l'exposition thématique la plus populaire de toutes celles que j'avais montées en cinq ans. »

Des efforts de promotion ont été consentis afin de mieux faire connaître cet outil. En octobre 2017, Audrey Perreault, éditrice de la revue, s'est rendue au Congrès des professionnelles et professionnels de l'information (CPI) afin d'échanger avec les bibliothécaires présents. Au printemps 2018, elle a rencontré les responsables des collectivités dans différentes librairies à Montréal, mais également en région, afin de mieux comprendre comment la revue est utilisée par les libraires. Celle-ci continue de recueillir des commentaires très positifs pour la qualité de son contenu. Dans la prochaine année, l'ANEL poursuivra ses rencontres avec les libraires et assurera une présence dans différents congrès.

PAVILLON DE LA POÉSIE

Le Pavillon de la poésie a continué sa tournée dans les salons du livre régionaux : il s'est arrêté au Saguenay en septembre 2017, en Estrie en octobre, à Rimouski en novembre, en Outaouais et à Trois-Rivières en mars 2018, et finalement en Abitibi-Témiscamingue en mai. Depuis l'automne 2017, le stand collectif est doté d'éléments d'affichage et de décoration qui aident le Pavillon à se démarquer des autres stands.

En plus de favoriser la rencontre des poètes avec leur public et de présenter une sélection importante de livres de poésie dans un même lieu, le Pavillon de la poésie a permis aux visiteurs des différents salons de véritablement vivre la poésie à travers différentes initiatives : une scène à proximité du stand, des lectures, des séances de chuchotement (à l'aide d'un instrument, les poètes susurrent leurs textes à l'oreille des visiteurs) ou des soirées de poésie hors les murs qui ont connu un franc succès à Rimouski, en Outaouais, en Estrie (soirée Bière et poésie), au Saguenay et à Trois-Rivières.



À la suggestion du Salon du livre du Saguenay, l'ANEL a aussi intégré les maisons d'édition de théâtre en proposant un Pavillon de la poésie et du théâtre dans cette région – concept qui a été repris en Estrie. Il a toutefois été convenu de continuer à se concentrer sur la poésie.

Dans la dernière année, l'ANEL a aussi développé un partenariat avec La Fabrique culturelle de Télé-Québec qui a créé, en collaboration avec la SODEC, le *Panoramique : 360° de poésie*, une expérience immersive à laquelle les visiteurs des différents salons peuvent accéder à l'aide d'un casque de réalité virtuelle. La création met en scène les textes de trois poètes québécois : Véronique Cyr (*Forêt d'indices*, Les Herbes rouges), Judy Quinn (*Pas de tombeau pour les lieux*, Éditions du Noroît) et Jean-Philippe Chabot (*Comment finissent les arbres*, Éditions du Noroît). Elle a été présentée à proximité du Pavillon de la poésie en Outaouais et en Abitibi, et il est prévu qu'elle le soit dans d'autres régions en 2018-2019.

du site destinée aux bibliothécaires. La publication est aussi promue dans l'infolettre que les LIQ produisent à l'intention de ces professionnels. En échange, *Les libraires* bénéficient d'une demi-page de publicité dans chacun des numéros.

COLLABORATION AVEC LES SALONS DU LIVRE

À l'automne dernier, le comité a entamé des discussions avec le Salon du livre de Montréal pour développer un espace jeunesse permettant d'enrichir l'expérience de visite des jeunes lecteurs. Plusieurs éditeurs jeunesse et l'organisme Communication jeunesse étaient emballés par cette initiative. L'ANEL souhaitait que le Salon prenne en charge l'organisation de cet espace et mandate une personne pour la programmation des activités. La direction du Salon estimait plutôt que la mise sur pied du projet, incluant la recherche de financement, devait reposer sur les épaules des demandeurs, notamment l'ANEL et les éditeurs. En raison de cet imbroglio, l'idée d'un espace jeunesse au Salon a été mise sur la glace, du moins pour l'édition 2018.

Les projets du comité promotion de l'ANEL ont été réalisés avec l'appui financier de Patrimoine canadien, du Conseil des arts du Canada, de la SODEC, des salons du livre membres de l'AQSL, de Marquis Imprimeur et de la Caisse de la Culture Desjardins.

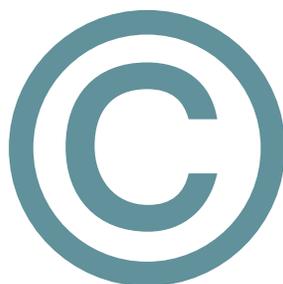


ÉLODIE COMTOIS,
présidente du comité de promotion du livre,
Écosociété

AUDREY PERREAU,
chargée de projet, ANEL

LE COMITÉ DE PROMOTION DU LIVRE,
présidé par Élodie Comtois (Écosociété), s'est réuni six fois cette année. Sont membres du comité : Margot Cittone (Les Malins), Mariève Talbot (Groupe d'édition la courte échelle), Maxime Bélanger (Bayard Canada), Sandrine Donkers (Éditions La Presse), Sophane Beaudin-Quintin (Éditions Michel Quintin), Judith Landry (Éditions de l'Homme), Audrey Perreault (permanente) et Karine Vachon (permanente).

COMITÉ DU DROIT



La préparation de l'examen de la Loi sur le droit d'auteur au Canada a été au cœur des travaux du comité du droit d'auteur et a nécessité une importante mobilisation des acteurs du milieu du livre au Québec, au Canada et à l'international, mais également au sein du secteur culturel canadien à travers les actions de la Coalition pour la culture et les médias dont l'ANEL est membre. En plus de cet important dossier, le comité a participé à la consultation sur la réforme de la Commission du droit d'auteur et a soutenu Copibec dans le litige qui l'opposait, jusqu'à tout récemment, à l'Université Laval.

Pour la prochaine année, le comité du droit de l'ANEL continuera à suivre les travaux entourant l'examen de la Loi sur le droit d'auteur et accordera une attention particulière aux questions que pose à ce titre le numérique : nouveaux formats de livres, nouvelles utilisations par le public et les établissements d'enseignement et impacts des GAFAs. Le comité poursuivra aussi son travail au sein de la Coalition pour la culture et les médias et à l'international, en prenant part aux travaux du comité du droit d'auteur de l'Union internationale des éditeurs (UIE) et en maintenant des liens avec les associations d'éditeurs à l'étranger.

EXAMEN DE LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR AU CANADA

Le 13 décembre dernier, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie (INDU) a reçu le mandat d'entreprendre l'examen quinquennal de la Loi sur le droit d'auteur (rappelons qu'en 2012, lors de la modernisation de la Loi, les travaux étaient menés par le comité permanent du Patrimoine canadien). Le 21 mars dernier, le Comité INDU a demandé à son homologue du Patrimoine canadien de procéder à une étude sur les modèles de rémunération pour les artistes et les créateurs; cette étude est en cours et le secteur du livre s'attend à être consulté par le comité cet automne. L'ANEL est satisfaite à la fois de la participation de Patrimoine canadien à cet examen et de la tenue de cette étude, qui, rappelons-le, a été maintes fois demandée par l'Association dans ses mémoires et ses communications, dont la lettre d'opinion publiée dans *Le Devoir* du 23 avril 2016.

Le 8 mai dernier, le directeur général de l'ANEL témoignait à Montréal devant les membres du Comité INDU. Dans sa présentation, il rappelait aux membres du comité que l'Association a toujours demandé une réaffirmation et un renforcement du droit d'auteur au pays et réclamé que notre législation s'harmonise avec les tendances mondiales et que les créateurs puissent s'appuyer sur un cadre légal leur assurant la stabilité nécessaire pour innover dans la création, la production et la diffusion de livres canadiens. Il précisait également que la loi canadienne a été fort critiquée par plusieurs associations et organisations internationales depuis sa modernisation en 2012, surtout avec l'ajout de l'éducation aux exceptions d'utilisation équitable. Cette inclusion, qui témoigne d'un réel manque de clarté de la part du législateur, est la cause de plusieurs litiges entre les sociétés de gestion collective au Canada et les établissements scolaires et universitaires. Conséquemment, ces recours en justice affaiblissent ces sociétés de gestion, dont Copibec et Access Copyright, alors que leur mission est d'assurer un juste revenu aux ayants droit. Comment le législateur définira-t-il l'éducation à la suite de cet examen? C'est la question que le secteur de l'édition au Canada et à l'international se pose. Au terme de cet examen quinquennal de la Loi, l'ANEL présente ses attentes envers le législateur :

- Qu'il remplisse sa mission de travailler à ce que cesse la contrefaçon et que, s'il n'arrive pas à mettre en place des pistes de solution, qu'il reconnaisse enfin que la copie privée n'est pas une taxe, mais un soutien à la Culture.
- Qu'il revoie le principe d'utilisation équitable à des fins d'éducation, en définissant étroitement l'éducation et en restreignant les interprétations prodigues du milieu de l'enseignement.
- Qu'il reconnaisse le rôle fondamental que joue les sociétés de gestion collective auprès des créateurs et admette que ce qu'il considère une exception obligatoire comme celle à des fins d'éducation doit s'accompagner d'une rémunération obligatoire.
- Que la limite de 50 ans du domaine public passe à 70 ans, comme c'est le cas dans de nombreux pays à l'étranger, dont les États-Unis et une majorité des membres de l'Union européenne.

En plus de la présentation de l'ANEL, voici les principales actions menées par le comité du droit d'auteur dans le cadre de l'examen de la Loi :

- Le 12 octobre 2017, rédaction d'une lettre, conjointement avec l'Association of Canadian Publishers (ACP), le Canadian Publishers' Council (CPC), l'Association of American Publishers (AAP) et la Cámara Nacional de la Industria Editorial Mexicana (CANEIM) dans le dossier de la renégociation de l'ALENA pour reconnaître l'importance du droit d'auteur dans le développement économique de leur pays.
- Rédaction d'une lettre au président du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, Monsieur Dan Ruimy, pour lui faire part de la volonté de l'ANEL d'être partie prenante dans les travaux pour l'examen de la Loi sur le droit d'auteur.
- Participation aux travaux du comité du droit d'auteur de la Coalition pour la culture et les médias : rédaction du mémoire présenté lors de la présentation de la Coalition le 9 mai 2018 et rédaction d'une lettre publiée par *Le Devoir* le 23 mars 2018.

- Mobilisation des membres de l'ANEL pour souligner la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, le 23 avril 2018, en collaboration avec l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) et la Writers' Union of Canada par l'envoi d'une lettre à leur député fédéral.
- Participation à la rédaction du mémoire présenté par Hugo Setzer, vice-président de l'UIE, devant le Comité INDU le 9 mai dernier à Toronto.
- Participation à la rédaction du mémoire envoyé au Comité INDU par le Syndicat national de l'édition (SNE).
- Participation à la rédaction du mémoire envoyé au Comité INDU par l'Association of Australian Publishers.
- Rédaction d'une lettre d'opinion publiée dans *Le Devoir* le 26 juin conjointement avec le Syndicat national de l'édition (SNE) et l'Association of Canadian Publishers (ACP) sur l'examen de la Loi sur le droit d'auteur au Canada pour témoigner des impacts sur l'édition nationale canadienne de l'ajout d'une exception d'utilisation équitable à des fins d'éducation, et ce au moment où le Parlement européen discute de l'ajout d'une telle exception dans la proposition de directive sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique.

POUR L'AVENIR

Pour la prochaine année, ce comité de l'ANEL suivra les travaux entourant l'examen de la Loi et accordera une attention particulière aux questions que pose le numérique pour le droit d'auteur. Le comité poursuivra aussi son travail au sein de la Coalition pour la culture et les médias et, à l'international, en prenant part aux travaux du comité du droit d'auteur de l'Union internationale des éditeurs (UIE) tout en raffermissant ses liens avec les associations d'éditeurs à l'étranger.

JOHANNE GUAY

présidente du Comité du droit, Groupe Librex

ÉVELINE FAVRETTI

chargée de projet

LE COMITÉ DU DROIT

est présidé par Johanne Guay (Groupe Librex), et est constitué des éditeurs, Gilles Herman (Éditions du Septentrion), Nicole Saint-Jean (Guy Saint-Jean Éditeur), Suzanne Spino (Les Augustins de l'Assomption et Bayard Canada), Francesca Roy (Les Éditions du Boréal). Les membres de la permanence sur ce comité sont Richard Prieur et Éveline Favretti.

LE COMITÉ NUMÉRIQUE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

L'année dernière, nous vous faisons part de l'importance pour le comité d'élargir ses champs d'intérêt en abordant dorénavant l'ensemble des enjeux que soulève le numérique dans le secteur du livre et plus seulement les questions liées à l'édition numérique. À travers ses réflexions, ses actions et ses projets, le comité numérique, technologie et innovation a poursuivi un objectif précis : faire en sorte que la capacité des éditeurs à innover soit davantage connue et reconnue et s'assurer que le numérique devienne une « occasion » d'innover pour les éditeurs plutôt qu'un « obstacle ». Pour l'année 2017-2018, les membres du comité ont concentré leurs efforts autour de quatre grands dossiers : l'impression à la demande, une étude exploratoire sur la possibilité de créer un Labo de l'édition, le prêt numérique en bibliothèques publiques et scolaires et le renforcement des liens entre le secteur de l'édition et celui de la culture et du numérique.

Par ses projets et l'engagement de ses membres, le comité numérique conclut l'année 2017-2018 sur des bases solides qui permettront de poursuivre les projets en cours, de faire rayonner la capacité à innover des éditeurs québécois et franco-canadiens et de répondre collectivement à des enjeux communs grâce au numérique.

L'IMPRESSION À LA DEMANDE, UNE SOLUTION INNOVANTE POUR L'EXPORTATION DES LIVRES QUÉBÉCOIS ET FRANCO-CANADIENS

Depuis plus d'un an, le comité travaille sur la mise en place d'un projet d'impression à la demande (IAD) pour accompagner les éditeurs dans l'intégration de l'IAD à leur stratégie commerciale. En permettant l'impression d'un seul exemplaire à la suite de la demande d'un lecteur ou d'un libraire ou de très petites quantités, l'IAD représente la prochaine révolution numérique dans le secteur du livre. Une vague, peut-être plus forte que celle du livrel et qui a le potentiel de modifier profondément notre façon de faire et de commercialiser le livre. Repenser les stratégies éditoriales et, surtout, commerciales, réduire le stockage et les coûteux investissements dans des tirages incertains, servir plus rapidement le lecteur, voilà quelques défis que l'IAD permet de relever.

Pour cette première année, plusieurs imprimeurs et distributeurs ont été rencontrés, dont SoBook, Book on Demand (Bod), Groupe ILP, Jouve, Orséry, Marquis Express, Distribution du Nouveau Monde et d'autres personnes offrant un service d'IAD pour discuter des différents modèles qui sont en ce moment offerts aux éditeurs et voir avec eux comment adapter leurs solutions à la réalité des éditeurs d'ici. Ces rencontres se sont faites à la fois lors du Salon du livre de Montréal en novembre 2017 et lors d'une mission numérique organisée à Paris et à Genève en avril 2018. À la suite de ces

rencontres, un guide destiné aux éditeurs répertoriant les différentes offres commerciales en IAD a été produit au courant de l'été et sera offert aux éditeurs à l'automne.

Du côté des communications, le projet a fait l'objet d'un webinaire en avril présenté par Gilles Herman (Éditions du Septentrion) et d'une présentation lors des Assises de l'édition francophone du Salon du livre et de la presse de Genève le 25 avril 2018. Mentionnons également la publication d'un article dans *ActuaLitté* sur ce projet de l'ANEL.

Pour les prochains mois, le comité axera ses efforts pour faire connaître davantage le projet auprès des éditeurs et les informer de la subvention actuellement offerte pour l'adaptation de leurs fichiers afin de les rendre disponibles en IAD. Cette prochaine année servira également à recenser les éditeurs qui font déjà de l'IAD et à mettre en place des actions de communication autour de l'ensemble des titres. Rappelons que ce projet est rendu possible en partie grâce au soutien du Gouvernement du Canada et que les éditeurs ont jusqu'à la fin mars 2019 pour bénéficier de la subvention en soutien technologique.

PROJET EXPLORATOIRE AUTOUR DE LA CRÉATION D'UN LABO DE L'ÉDITION AU QUÉBEC

Au printemps 2017, le comité numérique a amorcé une réflexion sur la création d'un Labo de l'édition inspiré du modèle développé par la Ville de Paris. Ce Labo, dont la forme reste encore à déterminer, permettrait à la fois aux éditeurs d'échanger entre eux sur des enjeux communs et avec des acteurs d'autres secteurs qui partagent un intérêt pour le livre. Ces réflexions, axées sur l'innovation en édition, aborderaient à la fois la création, mais également la commercialisation des livres et l'amélioration des pratiques d'édition.

Grâce à une subvention du Gouvernement du Québec, et en collaboration avec Nicolas Rodelet du Labo de l'édition de Paris, une première mission numérique a été organisée en mars 2018. Ce séjour avait pour objectif de connaître les activités du Labo de l'édition de Paris et plus largement de l'écosystème numérique et culturel à Paris. Des rencontres avec Paris&Co, la French Tech et des acteurs numériques dont le EDRLab et Cap Digital ont été organisées. Le comité numérique a également rencontré la responsable de la Commission numérique du Syndicat National de l'Édition (SNE) et la directrice du département numérique de l'Institut français pour discuter du soutien plus institutionnel dédié au secteur du livre pour des projets numériques. La collaboration avec le Labo de l'édition de Paris vise tout d'abord à comprendre comment cette structure a été créée et quel rôle elle joue dans l'écosystème du livre en France. Cet échange amène également le comité à tisser des liens avec le secteur de l'édition et du numérique en France et à envisager, à terme, un échange plus concret entre la France et le Québec à ce chapitre et, pourquoi pas, l'accueil de part et d'autre de l'océan de start-ups œuvrant en édition.

Pour la prochaine année, le comité poursuivra son exploration de l'écosystème numérique et culturel du Québec. Un premier rapport faisant le bilan des différents modèles d'incubateurs visités au cours des derniers mois sera réalisé. Par la suite, le comité ira à la rencontre des éditeurs et des acteurs du numérique d'ici pour évaluer la forme que pourrait prendre un Labo de l'édition, l'objectif visé par la mise en place d'une telle structure et la forme que pourrait prendre une éventuelle collaboration avec le Labo de l'édition parisien.

PRÊT NUMÉRIQUE EN BIBLIOTHÈQUE

Pour le dossier du prêt numérique, le comité a collaboré au cours de la dernière année avec ses partenaires, dont Bibliopresto et De Marque, pour discuter du modèle de prêt numérique actuellement offert au Québec aux bibliothèques publiques et scolaires. Une recension des modèles proposés ailleurs dans le monde a été effectuée par la firme De Marque et des discussions ont eu lieu à la fois pour évaluer les besoins du milieu des bibliothèques publiques et du secteur scolaire en fonction de la technologie actuellement offerte. À partir de ces éléments, le comité numérique sera amené à réévaluer le modèle commercial de licences pour les bibliothèques publiques au Québec, mais également à déterminer le modèle qui sera présenté au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite du dévoilement du Plan d'action numérique du ministre de l'Éducation le 30 mai dernier et ce, dès cet automne.

L'INNOVATION EN ÉDITION

Le comité s'est également donné pour mandat de renforcer les liens entre le secteur de l'édition et les acteurs du secteur numérique et culturel au Québec, au Canada et à l'international. L'objectif est de faire rayonner les pratiques innovantes développées par les éditeurs d'ici et d'assurer une participation aux discussions entourant les grands enjeux qui touchent le secteur de l'édition et parfois plus globalement celui de la culture à l'ère numérique.

Pour l'année 2017-2018, le comité numérique a porté une attention particulière à certains sujets, en collaborant directement aux réflexions au sein de comités de travail, en participant à des événements tels que le TechForum et le Forum des innovations culturelles et en menant une veille sur ceux-ci dont : la présence des livres québécois et franco-canadiens sur les plateformes numériques, à l'importance des métadonnées pour le référencement des livres sur le web et notre capacité à lier les données pertinentes entre elles (l'enjeu du web sémantique), à l'évolution des formats de livres numériques et l'intégration du numérique dans la création, à l'impact du numérique dans la distribution et la commercialisation des livres, à l'importance de maintenir une diversité culturelle à l'ère numérique dans les traités internationaux et à l'importance du droit d'auteur à l'ère numérique.

VÉRONIQUE FONTAINE

*présidente du Comité numérique, technologie et innovation,
Éditions André Fontaine, Fonfon et La boîte à pitons*

ÉVELINE FAVRETTI

chargée de projet

LE COMITÉ NUMÉRIQUE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

est présidé par Véronique Fontaine (Éditions André Fontaine, Fonfon et La boîte à pitons), et est constitué des éditeurs Arnaud Foulon (Hurtubise), Gilles Herman (Éditions du Septentrion), Antoine Tanguay (Alto), Carl-Frédéric De Celles (Septembre Éditeur), Claude Durocher (Guy Saint-Jean-Éditeur). Les membres de la permanence sur ce comité sont Richard Prieur et Éveline Favretti.

COMITÉ DE L'ÉDITION SCOLAIRE

Tout comme l'année dernière, les modifications dans certains programmes, tant au primaire, au secondaire qu'au collégial, et l'implantation d'un nouveau curriculum à la formation générale des adultes auront occupé une part importante des discussions avec les représentants du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et du Bureau d'approbation du matériel didactique (BAMD). Le comité de l'édition scolaire a également poursuivi son travail de sensibilisation auprès du Ministère sur l'enjeu de la désuétude des manuels scolaires et l'importance du droit d'auteur, surtout à l'heure où l'examen de la Loi sur le droit d'auteur est en cours à Ottawa. Sur ce dernier point, mentionnons la présence de certains membres du comité lors de la comparution de l'ANEL devant le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, le 8 mai dernier à Montréal, pour témoigner de l'impact économique pour le secteur de l'édition scolaire au Québec et au Canada de l'ajout de l'éducation aux exceptions d'utilisation équitable lors de la modernisation de la Loi en 2012. Mais, en plus de ces sujets majeurs, ce qui aura retenu l'attention du comité de l'édition scolaire pour l'année 2017-2018, c'est l'important dossier du numérique à l'école.

Près d'un an après l'annonce de la [Politique sur la réussite éducative](#) du MEES, le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, dévoilait le 30 mai dernier le [Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur](#) de son ministère. Celui-ci s'inscrit dans la Stratégie numérique du Québec, lancée en décembre 2017 et s'adresse à la fois aux enseignants et aux étudiants. Ce [plan](#) s'échelonne de 2018 à 2023 et pourra compter sur un investissement de 1 186 M\$, dont 963 M\$ pour l'année 2018-2019. Certaines des mesures annoncées dans ce plan soulèvent déjà plusieurs questions auxquelles l'ensemble des éditeurs (scolaires, techniques, scientifiques, littéraires, etc.) devra répondre, et ce dès la prochaine année. Les mesures ayant retenu l'attention du comité scolaire sont les suivantes :

- Mesure 11 : Soutenir l'acquisition et le développement de ressources éducatives numériques.
- Mesure 15 : Développer une plateforme nationale de ressources éducatives numériques.
- Mesure 17 : Déployer le prêt de livres numériques en bibliothèque scolaire et encourager leur transition vers des carrefours d'apprentissage.
- Mesure 18 : Implanter une plateforme partagée de services pour les bibliothèques universitaires.
- Mesure 19 : Favoriser le déploiement de la formation à distance à l'enseignement primaire et secondaire.
- Mesure 20 : Développer les cours en ligne ouverts massivement pour répondre à des besoins de formation à grande échelle.
- Mesure 28 : Stimuler la collaboration avec les entreprises québécoises pour le développement de technologies éducatives (Association EDTEQ).

En plus de ces mesures précises, le comité de l'édition scolaire portera une attention particulière à la question de l'accès aux matériels didactiques numériques par les étudiants, son approbation pour le primaire et le secondaire et à la présence de plus

en plus grande des entreprises œuvrant en technopédagogie dans le domaine de la production de contenu dédié au réseau scolaire. Afin d'apporter un élément de réponse à ces enjeux, le Comité a mis la table pour amorcer le travail sur ces questions en proposant entre autres :

- de tenir une rencontre annuelle pour discuter du cadre d'évaluation numérique du matériel didactique avec le Bureau d'approbation du matériel didactique (BAMD);
- d'inviter les représentants du BAMD à venir visiter les éditeurs et à prendre connaissance de l'offre numérique qui est développée dans les maisons d'édition scolaire;
- de créer des ponts avec la direction qui s'occupe du développement et de l'implantation du plan d'action numérique dans le système d'éducation québécois;
- de s'assurer que l'expertise des éditeurs scolaires, mais pas uniquement, soit mieux connue et reconnue par les représentants du ministère de l'Éducation en ce qui concerne la création de matériels didactiques (papier et numérique) dédié aux élèves et aux enseignants et que l'ANEL soit un partenaire incontournable dans l'élaboration des nouveaux modèles économiques pour permettre la circulation des œuvres, pensons au prêt numérique en bibliothèque scolaire, aux plateformes de partage, à la lecture en continu, etc.

Finalement, le comité de l'édition scolaire entend participer aux réflexions du ministre de l'Éducation sur la question de la gratuité scolaire et de la révision de la Loi sur l'instruction publique tel que mentionné dans la [directive](#) publiée le 7 juin 2018. Cette démarche consultative mènera à la rédaction d'un livre vert et, comme le mentionne le ministre, à une Loi sur l'instruction publique actualisée pour notre époque pour permettre aux enfants du Québec de profiter pleinement de notre réseau de l'éducation.

Le comité de l'édition scolaire souhaite terminer ce bilan annuel en rappelant que les éditeurs scolaires sont des partenaires clés dans le déploiement du numérique en éducation, tant dans le développement de contenu pédagogique que dans l'accompagnement des enseignants, mais également dans l'adoption des programmes d'enseignement. Il est vrai que l'arrivée du numérique en éducation bouleverse à la fois le contenu offert et la façon de le transmettre. Toutefois, il serait faux de croire encore que les éditeurs n'ont pas pris le virage numérique. Au contraire ! Les maisons d'édition scolaires sont aujourd'hui de véritables lieux de recherche et de développement dans le domaine des technologies pédagogiques et ces innovations bénéficient de l'expérience des éditeurs dans la façon de présenter aux étudiants les connaissances et les compétences que les programmes d'enseignement souhaitent promouvoir. Il est temps de mettre de l'avant le savoir-faire des éditeurs en création de contenus numériques dédiés au secteur de l'éducation.

MARTIN VALLIÈRES

président du Comité de l'édition scolaire, Les Éditions CEC

ÉVELINE FAVRETTI

chargée de projet

LE COMITÉ DE L'ÉDITION SCOLAIRE

est présidé par Martin Vallières (Les Éditions CEC) et est constitué des éditeurs Normand Cléroux (Pearson ERPI), Magalie Boulrice (Beauchemin International), Jean H. Lachapelle (Éditions Marie-France), Claude Legault (Les éditions La Pensée). Le membre de la permanence sur ce comité est Éveline Favretti.

UNE ANNÉE D'AVANCEMENTS IMPORTANTS À LA BTLF

Après un vingtième anniversaire bien chargé, la société de gestion de la BTLF a connu une année enrichissante et somme toute positive.

Avec Clément Laberge au poste de directeur général par intérim, une mise à jour en profondeur de la planification stratégique de la BTLF a été entamée. Son mandat comprenait aussi les dossiers de la gouvernance et le choix d'un nouveau ou d'une nouvelle DG.

Parmi les nombreux faits saillants, je dois d'abord souligner le très gros travail qui a été réalisé par Clément et son équipe concernant la réalisation du plan ambitieux, mais tout à fait réaliste, du renouvellement du système de traitement des données pour Memento. L'approche proposée offrait un bien meilleur positionnement à des coûts avantageux, éclipsant une fois pour toutes l'idée du CÉDEM qui avait été trop souvent critiquée pour ses coûts et le délai de conception. Au moment où vous lisez ces lignes, le nouveau système est déjà en rodage en vue d'une exploitation début 2019. Cette amélioration apportée à nos systèmes permettra aussi au bout du compte de mieux répondre aux besoins des utilisateurs de Gaspard.

Alors que l'équipe était bien engagée dans les changements de système, elle a aussi entamé des discussions sur le renouvellement des ententes avec Electre. L'objectif d'accroître notre autonomie et d'améliorer notre rapport de force avec l'organisation française a été chaudement applaudi par le conseil d'administration.

Rappelons qu'encore une fois cette année quelques modifications ont été apportées au règlement général, notamment sur la question de l'éligibilité à la présidence : tous les membres du CA peuvent maintenant être élus à ce poste.

Finalement, c'est au début du deuxième trimestre que le CA a entériné la nomination de Patrick Joly comme nouveau directeur général. Dans les prochains mois, Patrick mettra en œuvre les priorités et les actions que le CA et l'équipe de direction ont définies.

En conclusion, je vous dirais que les grandes questions que plusieurs se posaient au regard de l'avenir la BTLF ont maintenant trouvé leur réponse. Je suis très heureux de pouvoir vous dire que nous maintiendrons dans la bonne voie les changements nécessaires pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

Plus que jamais, les services de la BTLF sont appréciés. Ils répondent à des besoins de plus en plus évidents et qui sont au cœur des préoccupations de toute l'industrie du livre, ainsi que des pouvoirs publics.

SIMON DE JOCAS

*représentant de l'ANEL et président du Conseil d'administration
de la Société de gestion de la BTLF, Les 400 coups*

Le directeur général de l'ANEL, Richard Prieur,
est le deuxième représentant de l'Association au conseil de la BTLF.

COMMISSION DU PROGRAMME DU DROIT DE PRÊT PUBLIC

Chers collègues,

Je siége maintenant depuis deux ans à la Commission du Programme du droit de prêt public, et j'y ai fait deux grands constats :

- 1) Ce programme est géré avec rigueur, en ayant toujours à cœur l'intérêt des bénéficiaires.
- 2) Ce programme est encore trop largement méconnu des éditeurs québécois.

Chaque année, ce sont plus de 10 millions de dollars qui sont remis à plus de 17 000 auteurs, les versements allant de 50 \$ à 3000 \$. Pour certains auteurs, il peut s'agir des redevances les plus importantes qu'ils tireront de l'écriture de leurs livres! Je vous invite donc à faire connaître le DPP aux auteurs et créateurs avec qui vous vous êtes liés, afin que les sommes qui leur sont dues leur parviennent.

Je suis personnellement disponible pour répondre à toute question que vous pourriez avoir sur le programme.

Bonne rentrée à tous !

MARC-ANDRÉ AUDET

*représentant de l'ANEL à la Commission du Programme
du droit de prêt public, Éditions les Malins*

LA VICTOIRE DE LA GESTION COLLECTIVE DES DROITS D'AUTEUR

Il n'est pas coutume dans notre secteur d'activité de pouvoir crier victoire, surtout sur un sujet aussi complexe que le droit d'auteur. Pourtant, en trouvant un terrain d'entente avec l'Université Laval pour un règlement à l'amiable du litige entourant sa politique de reproduction à des fins d'enseignement, Copibec a frappé un coup de circuit : l'établissement a reconnu que « la gestion collective offre des avantages et favorise la liberté académique ». Rappelons qu'ainsi, c'est à nouveau l'ensemble des universités québécoises qui sont aujourd'hui sous licence avec Copibec.

Alors que, de l'autre côté de la rivière des Outaouais, un litige oppose toujours Access Copyright à l'Université York concernant le recours à l'exception pédagogique, l'annonce de Copibec apporte un vent de fraîcheur et positionne le Québec comme irréductible défenseur du travail de création. C'est d'ailleurs ce que confirme la récente politique culturelle du Québec qui affirme que « le gouvernement doit exercer sa vigilance, particulièrement sur les questions du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Il doit collaborer avec le gouvernement fédéral à l'amélioration des législations et réglementations qui encadrent ces droits, de manière à favoriser la juste rémunération des artistes. »

Voici donc l'autre dossier qui a occupé vos représentants au conseil d'administration de Copibec : la révision de la Loi sur le droit d'auteur par le comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes. Travaillant en étroite collaboration avec les représentants des ayants droit, Copibec est le fer de lance de la profession dans son ensemble. C'est un comité discipliné et attentif qui a reçu les directrices générales de Copibec et de Access Copyright. Il a, entre autres, bien compris que l'augmentation des budgets d'acquisition des établissements d'enseignement n'était pas en adéquation avec les redevances versées aux titulaires de droits, bien au contraire. Cette démonstration claire et nette devrait porter ses fruits.

Toute la pression vécue ces dernières années n'a pas été sans peser sur le moral des troupes de Copibec. L'année 2018 aura vu une importante réorganisation des équipes au sein de l'organisme, afin de mieux atteindre les objectifs du plan stratégique axé sur le développement des affaires et la communication. Ainsi, avec ses 15 % de frais de gestion, Copibec reste parmi les sociétés les plus efficaces de sa catégorie.

Mentionnons enfin que l'organisme quittera ses bureaux de la rue Cathcart pour rejoindre le 550 Sherbrooke Ouest, à Montréal – un déménagement qui se fera sans interruption de services et qui augure un renouveau pour cette société qui nous est si utile.

GILLES HERMAN

Éditions du Septentrion

Représentant de l'ANEL à Copibec

P. S. Vérifiez que vos livres sont bien inscrits dans le répertoire de Copibec !

Gilles Herman (Éditions du Septentrion), Emmanuelle Bruno (Éditions CEC) et Suzanne Spino (Bayard Canada) représentent l'ANEL au conseil d'administration de Copibec.



LIVRES CANADA BOOKS™

La dernière année aura été une année de consolidation marquée par le début d'une forte croissance des initiatives menant à Francfort 2020. Livres Canada Books (LCB) poursuit sa mission première de soutenir les entreprises qui misent sur l'exportation. Il est vital pour notre milieu de bâtir un secteur rentable ayant des visées mondiales.

Nous sommes à l'écoute des besoins des éditeurs. Par exemple, dans la dernière année, le Programme d'aide à la commercialisation des droits à l'étranger (PACDÉ) a été bonifié pour permettre aux éditeurs de participer à plus de foires. Cette approche de proximité avec les éditeurs et les différentes associations s'est solidifiée alors que nous planchons sur un nouveau plan d'affaires qui se voudra novateur et misera sur les forces de LCB. Nous souhaitons offrir aux éditeurs plus d'options pour les épauler dans leurs efforts soit dans le transport de livres à l'étranger, soit dans l'ouverture à du financement pour des événements hors des réseaux habituels.

Nous avons mené, dans les dernières semaines, des consultations à travers le Canada; les commentaires reçus serviront à bonifier le plan d'affaires et les services offerts aux éditeurs, exercice qui nous mènera jusqu'à l'année 2021.

Lors de la dernière Foire de Francfort, LCB a préparé une édition spéciale de *Publishing Perspectives* qui a permis de présenter le milieu de l'édition canadienne dans son ensemble. Les initiatives de ce type vont se faire plus nombreuses et leur réalisation va s'accélérer durant la prochaine année. Ainsi, une importante délégation composée de 25 éditeurs, dont huit québécois, s'est rendue en Allemagne en juillet. Ce projet conjoint entre LCB, l'ANEL et Canada FBM2020 démontre la belle chimie qui s'est créée entre les forces du monde de l'édition pour unir leurs efforts en vue de ce grand événement qui se tiendra dans deux ans.

Il est aussi impératif que les actions soient structurées de façon pérenne. En effet, il serait facile de tout miser sur Francfort 2020 et de laisser en plan d'autres projets au sein de LCB. Bien que la foire représente une chance incroyable pour les éditeurs canadiens, il ne faut pas simplement compter sur le marché allemand, mais bien utiliser cette plateforme pour gagner en visibilité sur tous les marchés mondiaux et s'assurer que cette énergie déployée apporte des bénéfices au-delà de 2020. C'est pourquoi nous avons maintenu actif un comité autour du projet de Francfort 2020 pour créer un écosystème apte à encadrer les différentes initiatives dans une perspective à long terme et à permettre à nos éditeurs de se développer sur tous les marchés.

Pour terminer, je souhaiterais remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur dévouement et leur travail acharné afin d'assurer le succès continu de Livres Canada Books – tout cela, bien sûr, avec l'aide des éditeurs membres de l'ANEL qui font partie du conseil d'administration de Livres Canada Books : Carole Boutin (Groupe Librex & Groupe Ville-Marie Littérature), Antoine Tanguay (Éditions Alto) et Simon Payette (Éditions Chouette). Cette délégation dynamique a grandement permis, dans la dernière année, d'augmenter la portée des différents projets qui profitent aux intérêts des membres de l'ANEL, des éditeurs franco-canadiens et de l'ensemble de la communauté d'éditeurs exportateurs au Canada. C'est avec enthousiasme que je poursuivrai sur cette lancée en 2018-2019.

FRÉDÉRIC GAUTHIER

président de Livres Canada Books, La Pastèque

L'ANEL remercie Sandra Gonthier qui a représenté l'ANEL au conseil d'administration de Livres Canada Books lorsqu'elle travaillait aux Éditions du Boréal.

LES COMMUNICATIONS



LES COMMUNICATIONS

En 2017-2018, l'ANEL a été très active pour faire connaître les dossiers sur lesquels elle travaille. Des communiqués ont été envoyés régulièrement, tant au sujet des dossiers de l'ANEL que des activités de Québec Édition. Ces actions ont suscité un grand intérêt dans la presse écrite ou électronique.

La page Facebook de l'ANEL est maintenant suivie par plus de 3000 personnes et le compte Twitter par près de 2500.

En 2018, l'ANEL a mandaté la firme IXMEDIA pour concevoir un nouveau site web. Mis en ligne en septembre 2018, ce site encore plus informatif que le précédent présente tous les dossiers et enjeux qui touchent l'ANEL et le milieu du livre. Québec Édition y présente l'ensemble de ses activités. Le site deviendra une source de renseignements pour les professionnels du livre et pour le grand public d'ici et de l'étranger.

Au printemps 2018, l'ANEL a demandé à Nolwenn Celli, qui a travaillé à Québec Édition près de dix ans, de créer une page Wikipédia. Bien documentée, cette page consacrée à l'Association en retrace l'histoire et en décrit le fonctionnement et les principales réalisations.

Les Brèves de l'ANEL demeurent le principal outil de communication entre la permanence de l'Association et les éditeurs membres. Livré toutes les deux semaines le mercredi, ce journal électronique rend compte des activités de l'ANEL, annonce les événements à venir (salons, foires, assemblées, rencontres, activités de perfectionnement, etc.) et transmet aux membres les nouvelles d'intérêt. L'infolettre Québec Édition, adressée à tous les éditeurs d'ici intéressés par l'exportation, paraît également toutes les deux semaines, en alternance avec les *Brèves*.

D'autres outils promotionnels ont été réalisés pour les salons et foires auxquels Québec Édition a participé : affiches, catalogue Éditeurs québécois et franco-canadiens, signets, etc. Ces documents mettent de l'avant les éditeurs qui participent aux stands collectifs de Québec Édition et font la promotion de leur production. C'est une importante visibilité pour la production littéraire d'ici.

La revue *Collections* ainsi que d'autres éléments promotionnels produits pour le marché domestique sont présentés dans le rapport du comité promotion publié dans le présent rapport.

SYLVIE BELLEMARE

Chargée de communication ANEL

LA JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR 2018



En 2018, la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur a misé sur les réseaux sociaux pour faire la promotion du livre, de la lecture et de l'importance de respecter le droit d'auteur. La firme Ping Pong Ping a été engagée pour créer une campagne promotionnelle pour la JMLDA 2018.

Le comité organisateur a retenu l'idée d'une campagne de plusieurs semaines sur les réseaux sociaux, au cours de laquelle ont été publiées sur diverses plateformes sociales des phrases énonçant des raisons de choisir un livre et visant divers publics. La campagne se concluait avec une affiche clamant : *Le 23 avril, choisis un livre*. Les résultats, qui dépassent nos attentes, prouvent que la campagne a joint un très grand nombre de personnes et que la JMLDA rayonne largement partout au Québec, au Canada et dans le monde.



La firme Ping Pong Ping a aussi été mandatée pour créer un nouveau logo. Ce logo est simple et facile à utiliser dans divers contextes. Une adaptation en a été faite pour utilisation dans les réseaux sociaux.

UNE ACTIVITÉ NATIONALE

La JMLDA a sensibilisé les jeunes à l'importance de respecter le droit d'auteur. Dans treize (13) régions du Québec, un auteur, un illustrateur ou un bédéiste a réalisé un projet d'envergure sur le droit d'auteur avec les élèves d'une école primaire ou secondaire (recueil de textes, bannière géante, bande dessinée, abécédaire des expressions, etc.). Les projets ont abouti le 23 avril et ont été présentés à tous les élèves des écoles participantes. Ce sont 727 élèves du primaire et du secondaire qui ont participé à ces activités. Les résultats ont été publiés sur les pages Facebook et Twitter de la JMLDA.

DES ACTIVITÉS ORGANISÉES PARTOUT AU PAYS

Des centaines d'activités ont été présentées partout au Québec et dans les régions francophones du Canada. On peut estimer la participation à plus de 150 000 personnes. Le site journeedulivre.ca répertorie toutes les activités offertes entre le 20 et le 23 avril 2018.

LE PORTE-PAROLE - PATRICK DROLET

Patrick Drolet, comédien et auteur dramatique et littéraire, a accepté d'agir comme porte-parole de la JMLDA 2018. Bien connu du public pour ses rôles à la télévision, il a su retenir l'attention des médias et transmettre le message au plus grand nombre. Il fait la promotion de la lecture, notamment chez les jeunes, et est un grand défenseur du droit d'auteur.



L'IMPACT SUR LES VENTES DE LIVRES

La BTLF a fourni un rapport des ventes, d'après l'outil Gaspard qui puise ses données directement à la caisse des détaillants des librairies indépendantes. En 2018, la BTLF a mesuré les ventes au détail de trois catégories de fiction : littérature, jeunesse et bande dessinée. Le lundi 23 avril, il s'est vendu au détail 19 % de plus de livres (unités) dans les librairies indépendantes que lors de chacun des quatre lundis précédents.

La JMLDA a lieu à l'initiative de dix-huit (18) organismes, dont l'Association des libraires du Québec, l'Association nationale des éditeurs de livres, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, les Bibliothèques publiques du Québec, Communication-Jeunesse et l'Union des écrivaines et des écrivains québécois, qui composent le comité organisateur. La tenue de cette journée est rendue possible grâce au soutien financier de Patrimoine canadien, de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), du Conseil des arts du Canada et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

PHOTO
Julie Perreault

SYLVIE BELLEMARE

Coordonnatrice de la JMLDA

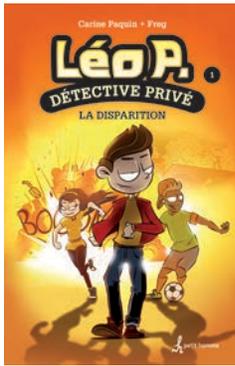


ÉDITION 2017

Les lauréats des Prix littéraires des enseignants de français ont été annoncés au Salon du livre de Montréal à l'automne 2017. Des représentants de l'Association des professeurs de français (AQPF), de l'ANEL, de Marquis Imprimeur et Rolland ont remis les prix aux lauréats :



**ALBUM
5 À 8 ANS
C'EST L'HISTOIRE
D'UN OURS**
Dominique Demers,
Illustrations de
Geneviève Després
**Dominique et
compagnie**



**ROMAN
9 À 12 ANS
LÉO P.
DÉTECTIVE PRIVÉ
LA DISPARITION**
Carine Paquin
et Freg
**Les Éditions
Petit Homme**



**ROMAN
13 ANS ET PLUS
CHRONIQUES
POST-
APOCALYPTIQUES
D'UNE ENFANT
SAGE**
Annie Bacon
Bayard Canada



**NOUVELLES
LE BLEU
DES RIVES**
Marie-Claude
Lapalme
Hamac



**POÉSIE
SOUS
LE PARAPLUIE**
Catherine Buquet,
illustrations de
Marion Arbona
Les 400 coups

Un prix est remis aux créateurs et à leur éditeur. Les auteurs et les illustrateurs lauréats se partagent une bourse de 500 \$ par catégorie, offerte par l'AQPF. Les éditeurs de ces livres reçoivent un crédit de 500 \$ de Marquis Imprimeur et un crédit de 500 \$ de Rolland. Le lauréat en poésie est invité au Festival International de la Poésie de Trois-Rivières.

Créés conjointement par l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) et l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), ces prix récompensent un auteur et son éditeur. Ils visent à promouvoir la littérature québécoise et franco-canadienne auprès des enseignants de français du Québec et à stimuler l'intérêt de ceux-ci pour les œuvres qu'ils pourront faire apprécier par leurs élèves.

SYLVIE BELLEMARE

Coordonnatrice des Prix littéraires des enseignants de français

LES PROJETS 2018-2019



L'AVENIR

Ce rapport annuel a déjà largement traité non seulement des réalisations de l'ANEL dans la dernière année, mais aussi livré un large aperçu des tâches et projets à venir. Le comité Québec Édition et les membres qui participent aux activités de Livres Canada Books et de Canada FBM2020 savent très bien que l'échéance de la Foire de Francfort de 2020, avec l'invitation faite au Canada d'y être à l'honneur, est implacable. Mais il y aura un après-Francfort 2020 et plusieurs autres opérations à mener ailleurs d'ici là. Le plan stratégique auquel s'attelle actuellement Québec Édition fera une large place au rayonnement de la littérature d'ici à l'étranger et les travaux du Comité numérique, technologie, innovation sur l'impression à la demande nous font espérer des débouchés à coûts raisonnables sur les marchés d'exportation. Ce dernier comité sera fort occupé à assurer à l'édition nationale de livres une représentation à la hauteur de son empreinte économique sur les différentes tribunes technologiques et différents labos numériques.

Qui parle d'empreinte économique suppose que des données précises et pertinentes sur l'industrie et le livre sont accessibles, ce qui, nous le savons bien, n'est pas le cas. Avec la BTLF et l'OCCQ, l'ANEL se devra de poursuivre des représentations vigoureuses auprès de nos élus et des représentants de la fonction publique pour que notre milieu obtienne la reconnaissance qui lui est due. D'ailleurs, au plan politique, l'actuelle élection générale au Québec et la prochaine élection fédérale (automne 2019) sont des occasions de faire valoir non seulement la nécessité d'obtenir des outils de compréhension efficaces de nos activités, mais aussi de revendiquer un soutien plus ferme et continu de ces activités. Les changements de programme, les mouvements de personnel de direction, les mutations ministérielles auront, au cours des dernières années, provoqué des bouleversements et des retards dans les engagements de sociétés d'État comme le Fonds du livre du Canada ou la Société de développement des entreprises culturelles ou les ministères de la Culture et de l'Enseignement, sans oublier des organismes de soutien comme le Conseil des arts du Canada.

La bataille du droit d'auteur ne fait que commencer. Bien sûr, au gouvernement fédéral on a lancé les consultations. Plusieurs groupes respectueux du droit d'auteur comme adeptes de la gratuité se sont fait entendre. La résolution du conflit entre la société de gestion Copibec et l'Université Laval nous porte à espérer qu'une certaine sensibilité s'installe chez ceux et celles qui applaudissent à la notion d'utilisation équitable. Mais cette sensibilité est loin d'être partagée. L'ANEL entend se présenter à l'automne devant le comité mandaté sur la question par le ministère du Patrimoine canadien.

La promotion et la commercialisation de notre production littéraire demeurent une des causes essentielles de nos actions associatives. À ce chapitre, l'ANEL et son comité de promotion du livre ont multiplié les gestes ces dernières années et poursuivent leur réflexion sur les meilleurs outils à adopter pour atteindre leurs objectifs. *Collections*, le concours booktube Livre-toi, les prix littéraires des enseignants de français (AQPF-ANEL), le Pavillon de la poésie dans les salons du livre québécois sont autant de projets qui, si les subventionneurs maintiennent leur appui, poursuivront leur travail de rayonnement de la littérature d'ici et des auteurs. Malheureusement, l'ANEL pourra difficilement maintenir la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur à la suite du retrait du Fonds du livre du Canada, principal soutien financier à cette opération pancanadienne. Par contre, le comité de promotion du livre poursuit ses représentations auprès des diffuseurs publics pour que la place du livre s'élargisse sur leurs plateformes.

L'ANEL a été pionnière dans l'implantation de solutions technologiques dans le milieu du livre. Qu'on songe à l'agrégateur de livres numériques, à l'entente sur le prêt de livres numériques en bibliothèque, à la réflexion sur l'impression à la demande. Le temps est maintenant venu de passer de la parole aux actes sur la commercialisation en ligne de nos livres, sur la pénétration numérique ou la découvrabilité de ces ouvrages sur le web. Il y a eu beaucoup de consultations, de colloques, de séminaires, de rencontres. Il y a maintenant urgence d'agir. Des programmes d'aide comme celui à la numérisation de la SODEC, programme en révision depuis un certain temps, doivent être réactualisés rapidement. Le prêt de livres numériques à l'école doit se mettre en place, sans pour autant que les éditeurs et les auteurs soient financièrement pénalisés. Enfin, l'implantation de l'école numérique ne doit pas se faire au détriment des producteurs de contenus légitimes et respectueux du droit d'auteur que sont les éditeurs scolaires.

Avec les associations sœurs comme l'ALQ, l'ADELFI, l'UNEQ, l'ABPO, le Réseau Biblio, Coopsco, l'AQSL, le REFC, ACP ou AELAQ, l'ANEL poursuit un dialogue sain et constructif avec comme objectif d'assurer une présence toujours plus grande de notre production littéraire entre les mains de nos concitoyennes et concitoyens.

ANNEXE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017-2018

NICOLE SAINT-JEAN

(Guy Saint-Jean Éditeur)

Présidente

ELODIE COMTOIS

(Écosociété)

Vice-présidente

ARNAUD FOULON

(Éditions Hurtubise)

Secrétaire-trésorier

SIMON DE JOCAS

(Les 400 coups)

Représentant

de Québec Édition

VÉRONIQUE FONTAINE

(Éditions André Fontaine,

Fonfon et La boîte à pitons)

Administratrice

FRÉDÉRIC GAUTHIER

(La Pastèque)

Administrateur

JOHANNE GUAY

(Groupe Librex)

Administratrice

GILLES HERMAN

(Éditions du Septentrion)

Administrateur

MARIÈVE TALBOT

(Groupe d'édition

la courte échelle)

Administratrice

ANTOINE TANGUAY

(Éditions Alto)

Administrateur

MARTIN VALLIÈRES

(Les Éditions CEC)

Administrateur

LES COMITÉS STATUTAIRES

COMITÉ DES FINANCES

Arnaud Foulon
Richard Prieur (permanent)
Sophie Morin (permanente)

COMITÉ DE MÉDIATION

Formé sur demande par
le conseil d'administration

COMITÉ DU DROIT

Johanne Guay (présidente)
Gilles Herman
Francesca Roy
Nicole Saint-Jean
Suzanne Spino
Richard Prieur (permanent)
Éveline Favretti (permanente)

COMITÉ DE FORMATION, DES SERVICES AUX MEMBRES ET DE MENTORAT

Mariève Talbot (présidente)
Stéphane Cormier
Sandra Felteau
Tania Massault
Sylvie Bellemare (permanente)
Hélène Létourneau (permanente)

COMITÉ DE PROMOTION DU LIVRE

Elodie Comtois (présidente)
Sophane Beaudin-Quintin
Maxime Bélanger
Margot Cittone
Sandrine Donkers
Judith Landry
Mariève Talbot
Audrey Perreault (permanente)
Karine Vachon (permanente)

COMITÉ NUMÉRIQUE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Véronique Fontaine (présidente)
Carl-Frédéric de Celles
Claude Durocher
Arnaud Foulon
Gilles Herman
Antoine Tanguay
Richard Prieur (permanent)
Éveline Favretti (permanente)

QUÉBEC ÉDITION

Simon de Jocas (président)
Carole Boutin
Angèle Delaunois
Frédéric Gauthier
Marise Labrecque
Félix Philantrope
Roland Stringer
Richard Prieur (permanent)
Karine Vachon (permanente)
Morgane Marvier (permanente)

COMITÉ DE L'ÉDITION SCOLAIRE

Martin Vallières (président)
Magalie Boulerice
Normand Cléroux
Jean H. Lachapelle
Claude Legault
Éveline Favretti (permanente)

LES AUTRES COMITÉS ET DÉLÉGATIONS

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA LISTE TRILLIUM

Normand Cléroux

COMMISSION DU DROIT DE PRÊT PUBLIC (CDPP)

Marc-André Audet

COMITÉ DU PERSONNEL

Les membres du bureau
de direction

COPIBEC

Gilles Herman
Emmanuelle Bruno
Suzanne Spino

COMITÉ POUR L'ÉVALUATION ET L'APPROBATION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE EN FORMAT NUMÉRIQUE

Martin Vallières

LIVRES CANADA BOOKS

Carole Boutin
Frédéric Gauthier
Simon Payette
Antoine Tanguay

COMITÉ SUR LE CRÉDIT D'IMPÔT

Nicole Saint-Jean
Johanne Lacombe

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Richard Prieur (permanent)

COMITÉ-CONSEIL SUR L'ÉVALUATION DES RESSOURCES DIDACTIQUES (CCERD)

Emmanuelle Bruno

TABLE DE CONCERTATION INTERPROFESSIONNELLE DU LIVRE

Nicole Saint-Jean
Johanne Guay
Richard Prieur (permanent)

STATUTS ET RÈGLEMENTS

Nicole Saint-Jean

UNION INTERNATIONALE DES ÉDITEURS (UIE)

Nicole Saint-Jean
Richard Prieur (permanent)
Éveline Favretti (permanente)

BANQUE DE TITRES DE LANGUE FRANÇAISE (BTLF)

Simon de Jocas
Richard Prieur (permanent)

COALITION POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Richard Prieur (permanent)
Éveline Favretti (permanente)

LA PERMANENCE

RICHARD PRIEUR

Directeur général
(ANEL et Québec Édition)

KARINE VACHON

Directrice générale adjointe
(ANEL)
Directrice à l'international
(Québec Édition)

SOPHIE MORIN

Contrôleure

SABINE DUMÉ

Adjointe à la contrôleure

SYLVIE BELLEMARE

Chargée de communication
Coordonnatrice du perfectionnement professionnel

MORGANE MARVIER

Coordonnatrice des salons et des foires
(Québec Édition)

ÉVELINE FAVRETTI

Chargée de projet

AUDREY PERREAULT

Chargée de projet

HÉLÈNE LÉTOURNEAU

Responsable des services aux membres
Adjointe au perfectionnement professionnel

GINETTE PÉLOQUIN

Responsable - Exportation
Moyen-Orient · Maghreb · Afrique pour l'ANEL

A quitté en cours d'année :
Hernando Naranjo

ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES



QUÉBEC
ÉDITION

2514, boulevard Rosemont
Montréal (Québec) H1Y 1K4
Tél. : 514 273-8130
info@anel.qc.ca
anel.qc.ca
quebecedition.qc.ca

